



Jouer c'est vivre!

PAGES 6 ET 7

© Marc Detiffe

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL



Ado

L'aventure dans les casseroles

Cuisiner : une façon d'affiner les goûts et de renforcer les liens. Reportage lors d'un séjour de Jeunesse & Santé.

PAGE 12



Bien-être

Du temps pour soi

On court après le temps libre. Mais, lorsqu'il arrive, on est perdu. La faute aux dictatures du "faire", de l'urgence et de la rentabilité ?

PAGE 3

Pension

Travailler à la retraite

Cumuler une pension avec des revenus professionnels. De nouvelles dispositions sont entrées en vigueur.

PAGE 5

Cinéma

Enfants non admis

Chaque époque a ses tabous : violence, indécence, adultère... Une commission délivre les visas enfants admis. Expo des archives.

PAGE 9

© Philippe Turpin/BELPRESS

Solival vous conseille

Aides à l'écriture et adaptations de l'ordinateur

Vous avez du mal à tenir votre crayon? Votre écriture manuscrite est devenue hésitante, tremblante? Vous n'arrivez plus à bien vous relire? Votre ordinateur ne vous paraît pas suffisamment accessible? Voici quelques solutions pour remédier, sans doute, à vos difficultés.

> Des aides techniques pour faciliter l'écriture manuscrite

- **Grossir le manche du crayon** : si la préhension fine du crayon s'avère difficile, entourez-le d'un morceau de tuyau d'isolation, par exemple.
- **Modifier la prise du crayon** : différents systèmes vendus dans le commerce (photos 1 et 2) peuvent faciliter la tenue du crayon.
- **Fixer le support papier** : placez la feuille sur un tapis antidérapant (photo 3) ou utilisez une farde munie d'une pince.
- **Incliner le support papier** : utilisez un lutrin inclinable (photo 4) lorsque votre écriture à plat provoque des crampes ou douleurs.
- **Utiliser un repose-bras** : si vous souffrez d'une faiblesse musculaire, si soulever et déplacer votre bras lors de l'écriture manuscrite ou au clavier devient trop difficile, le repose-bras vous est conseillé.

> Adapter les périphériques d'entrée de l'ordinateur

- **Le clavier**
Plusieurs solutions s'offrent à vous pour rendre votre clavier plus accessible :
- Placez un **guide doigts** sur le clavier pour éviter l'appui sur une mauvaise touche ou sur deux touches en même temps.
- Choisissez un **mini-clavier** si vous n'avez l'usage que d'une main.
- Optez pour un **clavier agrandi** pour mieux voir les touches et éviter l'appui sur deux touches.
- Utilisez un **clavier virtuel** (photo 5) lorsque la manipulation d'un clavier standard ou adapté n'est plus possible. Ce clavier s'affiche sur l'écran de l'ordinateur et vous le commandez avec votre souris ou un contacteur.

• La souris

- **La trackball** (photo 6) permet d'éviter les "erreurs de clic". Il n'y a en effet rien de plus énervant que de cliquer juste à côté de l'endroit que l'on a voulu sélectionner à la suite d'un petit mouvement incontrôlé au moment du clic... Et rebelote, il faut tout recommencer... Avec la boule de la trackball, vous placez le curseur au bon endroit sur l'écran puis, vous cliquez sans risquer que le curseur ne bouge.
- **Le joystick** (photo 7) a le même avantage que la trackball mais il propose une prise en main plus sûre et plus contrôlable si vous présentez des tremblements et/ou des gestes incontrôlés.
- **La mini-souris** peut être utilisée par les enfants ou lorsque le déplacement des doigts est limité.

> Modifier les paramètres de l'ordinateur

En cliquant sur "panneau de configuration" et "options d'ergonomie", le système d'exploitation de votre ordinateur vous offre la possibilité de modifier, entre autres, les paramètres suivants :

- **Améliorer la lisibilité** de l'ordinateur. Changer les contrastes de l'écran, utiliser une loupe virtuelle, être aidé par un retour sonore lors de certaines actions, modifier l'épaisseur du curseur...

- **Rendre la souris plus facile à utiliser**. Modifier l'apparence du pointeur de la souris, contrôler la souris avec le clavier, inverser les clics, modifier la vitesse du curseur sur l'écran, modifier le temps du double-clic...

- **Rendre le clavier plus facile à utiliser**. Activer les touches rémanentes pour ne plus devoir cliquer sur plusieurs à la fois (ex : Ctrl+Alt+Delete), éviter la répétition de touches lors d'un appui trop long non souhaité, faciliter l'utilisation des raccourcis-

clavier, utiliser le clavier virtuel de l'ordinateur ...

>> Si vous souhaitez plus d'informations sur les aides techniques à l'écriture, contactez l'ASBL Solival (voir ci-dessus). En ce qui concerne les adaptations informatiques, les volontaires de Cyberterrace se feront un plaisir de vous renseigner. Contactez-les par mail à cyberterrace@yahoo.fr



Solival est à votre service tous les jours ouvrables de 9h à 16h.

Une salle d'apprentissage et d'essai est ouverte au CHU de Mont-Godinne - 5530 Yvoir.

Une autre salle existe aussi rue des fauldeurs, 1 à 6530 Thuin.

Infos : 070/22.12.20.
info@solival.be - www.solival.be



Incapacité de travail

Simplifier le calcul des indemnités pour les chômeurs

En cas de maladie ou d'accident, le chômeur perçoit de sa mutualité une indemnité d'incapacité de travail. La Mutualité chrétienne plaide pour une simplification de la réglementation, source d'erreurs.

Chaque année, la Mutualité chrétienne (MC) traite 23.500 dossiers d'indemnisation de chômeurs en incapacité de travail depuis moins d'un an. Cela équivaut au versement de plus de 300.000 euros par jour. La MC est particulièrement attentive à effectuer, auprès de ses affiliés, les paiements des indemnités de manière correcte et rapide. Cependant, les difficultés d'application d'une réglementation complexe sont bien présentes.

Actuellement, en effet, un chômeur indemnisé qui tombe en incapacité de travail, reçoit de sa mutualité, durant les six premiers mois (1), une indemnité. Le montant de cette indemnité est scrupuleusement identique à celui qu'il aurait perçu au chômage via son organisme de paiement (syndicat ou Capac). Le principe est simple.

Mais la réalité est bien plus complexe. Toute revalorisation, tout changement dans la situation familiale du chômeur, toute modification légale dans le secteur chômage a un impact sur le calcul de l'indemnité. La situation s'est encore compliquée

depuis novembre 2012, date d'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation relative à l'assurance chômage, devenue plus stricte. Les allocations de chômage diminuent par paliers plus rapidement que par le passé. Dès lors, les indemnités perçues par les chômeurs en incapacité de travail diminuent également. Certains peuvent percevoir jusqu'à quatre montants différents en six mois!

La MC appelle le gouvernement fédéral à simplifier le système et à ne plus calquer les indemnités des chômeurs en incapacité de travail sur les allocations de chômage. Elle propose que, pendant les six premiers mois d'incapacité, l'indemnisation - définie selon la situation familiale - reste fixe.

//JD

(1) A partir du 7^{ème} mois d'incapacité de travail, l'indemnité est calculée sur le dernier salaire perçu par le travailleur.

//Intersoc//



L'hôtel Palace à Villars-sur-Ollon

Du 11 au 19 septembre

Perché à 1300 mètres d'altitude sur une terrasse ensoleillée, Villars-sur-Ollon, au cœur des Alpes vaudoises, jouit d'une vue incomparable sur les Dents du Midi et le Mont Blanc.



Intersoc, le service voyage de la Mutualité chrétienne, propose un hébergement à l'hôtel Palace, dans un cocon raffiné aux tonalités chaudes, à la fois coquet et convivial.

L'hôtel, construit dans les années 1920, propose un confort de haut niveau et dispose d'une piscine en plein air chauffée, d'un sauna et hammam, d'une connexion internet sans fil à la réception. Non loin de Villars, se trouvent des possibilités d'excursions passionnantes.

Dates : du mercredi 11 au jeudi 19 septembre (période bilingue fr/nl).

Prix : 704 EUR, supplément single : 104 EUR, supplément train : 238 EUR, supplément avion : 288 EUR

>> Plus d'infos au 070/233.898 de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) ou sur www.intersoc.be

LIC A5654

//Domaine de Nivezé//

Séjours de détente

Le domaine de Nivezé, maison de convalescence et de vacances de la Mutualité chrétienne, entièrement équipé pour les personnes à mobilité réduite, vous accueille pour des séjours de détente tout confort au milieu de son vaste parc arboré sur les hauteurs de Spa.

> Promos d'été

Du 16 au 23 août : 7 nuitées en pension complète, repos et calme en haute saison, pour 360 EUR (membres MC).

> Promo de rentrée

Du 30 août au 6 septembre : 7 nuitées en pension complète pour 360 EUR (membres MC).

> WE gastronomique d'automne

Du 27 au 29 septembre : 2 nuitées en pension complète, repas gastronomique spécial vins, 1 entrée aux thermes, pour 215 EUR (membres MC).

> Promo d'automne

Du 11 au 18 octobre : 7 nuitées en pension complète pour 330 EUR (membres MC).



>> Domaine de Nivezé - Route du Tonnelet 76 - 4900 Spa. Retrouvez les promotions sur www.niveze.be Suivez les animations sur www.facebook.com/domainedeniveze Infos : 087/79.03.13 - 087/79.00.00 - promo@niveze.be

// BONNES NOUVELLES //



Vivent les vacances!

1936

2013

Au milieu du siècle passé, la conquête des congés payés a véritablement bouleversé la vie des ouvriers et de leurs familles. *En Marche* s'est fait le témoin de cette avancée sociale.

Institués en 1936 en Belgique, les congés payés représentent une conquête sociale extrêmement importante pour les travailleurs salariés et leurs familles. Ils sont d'ailleurs inscrits depuis 1948 dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme : "Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des périodes de congés payés périodiques".

L'obtention d'une première semaine de congés payés, en 1936, est complétée, en 1952, d'une deuxième semaine puis, en 1967, d'une troisième et enfin, en 1975, d'une quatrième. C'est l'occasion, pour *En Marche*, de rappeler à chaque fois la législation. Et d'insister : "N'oubliez pas de vous garantir le remboursement des soins de santé dont vous pourriez avoir besoin à l'étranger" (juin 1967).

L'essor du tourisme social

Dès 1936, une politique de tourisme social est mise en place. L'objectif est double : offrir aux familles des séjours et infrastructures adaptés à leur budget et proposer des vacances actives et enrichissantes, par opposition au "tourisme passif", "à l'abrutissement balnéaire", comme le disait le militant belge Arthur Haulot.

A côté des initiatives publiques, les organisations sociales développent leurs propres infrastructures et offres de vacances. Du côté du Mouvement ouvrier chrétien (MOC), le service "Loisirs et Vacances" organise alors des voyages et, pour ceux qui ne partent pas, des excursions et activités récréatives dans les centres urbains. Les organisations constitutives du MOC développent un réseau de maisons de vacances sur la côte belge et en Ardenne, qui portent les noms évocateurs de *La Mine*, *Les Forges*, *Joie et Santé*, ou *Villa Sam Suffy*! *En Marche* publie régulièrement cette offre de vacances. Bien entendu, une large place est accordée aux vacances familiales proposées par les Mutualités chrétiennes, en Belgique et en Suisse. Ces offres sont coordonnées, dès 1961, par une nouvelle asbl : Intersoc.

Dans une optique de prévention en santé, les MC organisent aussi, dès 1949, des séjours (on

les appelait alors colonies de plein air) en Belgique (comme par exemple dans le village de vacances de Heer-sur-Meuse) et à l'étranger (la Suisse est la première destination). Les enfants des mineurs italiens travaillant en Belgique sont, quant à eux, invités à séjourner au bord de l'Adriatique (informations en italien dans le journal). Les enfants handicapés ont également leur centre de vacances à Rekem dans le Limbourg, avant d'être accueillis en Suisse en 1967.

Des milliers de jeunes encadrés par des moniteurs formés goûtent ainsi aux plaisirs de la montagne ou de la mer. Comme depuis toujours, les séjours et plaines organisés par Jeunesse & Santé sont présentés dans *En Marche*. Au fil du temps, seul le ton change quelque peu : des conseils pratiques concernant les bagages et tenues des enfants, on passe à des informations sur les thématiques, l'encadrement, le projet éducatif...

Le tourisme interrogé

A partir des années 1960, comme l'écrivait plus tard *En Marche* (15 juin 2006), "avec la montée des revenus, le développement de la société des loisirs et la démocratisation des moyens de transports, de nouvelles manières de penser le tourisme apparaissent". Dès les années 70, *En Marche* commente les transformations du tourisme et du voyage. Il invite tout un chacun à privilégier le sens de la découverte et de la rencontre lors de ses vacances. Dans les années 2000, il relate des expériences de voyages solidaires organisés par la MC, notamment en Afrique. Cela étant, il n'a de cesse de dire qu'il n'est pas nécessaire d'aller loin pour passer d'agréables et intéressantes vacances, parfois "à deux pas de chez vous". Il continue régulièrement aussi à inviter ses lecteurs à "partir en vacances avec la MC" et en particulier avec ses mouvements. Des vacances accessibles à tous, qui privilégient la convivialité et la solidarité, permettent de découvrir de nouveaux horizons et promeuvent santé, bien-être et qualité de vie.

// JOËLLE DELVAUX
ET FLORENCE LORIAUX (CARHOP)

>> Depuis le 4 juillet dernier, dans chaque édition d'*En Marche*, retrouvez la rubrique "Bonnes nouvelles". Une plongée résolument positive dans 65 ans d'histoire dont le journal s'est fait le témoin : conquêtes sociales, progrès médicaux, avancées sociétales, améliorations de la qualité de vie...

en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles © 02/246.46.27 - Fax : 02/246.46.30 -
enmarche@mc.be - www.enmarche.be

ÉDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11, 1970 Wezembeek-Oppem.

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires.

Une erreur dans votre adresse postale?
Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.

A suivre...

Du temps pour soi?

Plus nous avons du temps, constate le psychiatre Laurent Schmitt, plus nous cherchons à le remplir. Dans un ouvrage récent (1), il pose de vraies questions sur ce temps qui nous dévore au jour le jour.



© Philippe Turpin BELPRESS

Depuis plus d'un demi-siècle, la société se bat pour la réduction du temps de travail, avec l'espoir d'une meilleure qualité de vie. Or, après le travail même à heures réduites, les agendas restent surchargés. Ménage, repas, enfants, famille, amis, activités associatives, sport, sorties culturelles se bousculent. Le temps pour soi est le plus souvent du temps pour les autres.

Le week-end, les individus se pressent sur les parkings encombrés des centres commerciaux avant de se bousculer au rayon légumes, à la boucherie, et à la caisse. L'été, les vacanciers en nombre choisissent des séjours "clés en main" prêts à suivre des parcours imposés, pour découvrir un maximum de choses en un minimum de temps. Jusqu'à dans leurs loisirs, ouvriers et employés se doivent d'être pressés et de vivre en flux tendu. L'hyperactivité, le goût de la compétition, la recherche de la réussite ne sont pas seulement le fait des traders, jamais en repos, scotchés à leurs ordinateurs dans les salles des marchés financiers. Nombre sont ceux, au profil compétitif, qui entreprennent leurs loisirs comme un travail : "Le passe-temps devient une exigence". Qu'il s'agisse de danse ou de promenades, de musique ou de vélo, le hobby devient performance, jusqu'à envisager qu'il puisse enrichir un CV!

Etre disponible : un asservissement ?

Avec le téléphone et le PC portables, avec les tablettes... on est de plus en plus souvent au travail à domicile. Au point que les syndicats allemands, parlent du "droit à ne pas être joignable" tant la frontière entre la vie professionnelle et la vie privée est de plus en plus floue. La législation belge interdit - en principe - le travail en dehors des horaires prévus, mais le fait de recevoir un gsm semble supposer implicitement que l'on doit rester joignable. Les nouvelles technologies facilitent les communications, multiplient les contacts "urgents" mais créent aussi de nouvelles obligations.

L'irruption des nouvelles technologies tend à casser la différence entre le temps de travail et le temps libre. Un SMS exige une réponse immédiate, où que l'on soit. A la caisse d'un magasin, dans un tram bondé, au volant de la voiture, en réunion, à table... peu de gens refusent de prendre une communication. On ne voudrait pas s'entendre dire : "Tu n'as jamais ton portable" et passer pour quelqu'un de peu sociable! Mais être "relié aux autres", est-ce vivre proches de ceux qui sont loin aux dépens de l'entourage? Un mail, un texto, un tweet... ne remplacent pas l'émotion du face à face.

Laurent Schmitt, jonglant avec une terminologie propre à la santé mentale, décrit en détail ce qu'il appelle le "fonctionnement caractériel" de notre

société. Tout est dans l'action plus que dans la réflexion. L'activité est le modèle. L'efficacité est dans la capacité de répondre tout de suite à toutes les sollicitations. La réactivité est plus importante que la réponse construite et réfléchie. L'action est dans la recherche du résultat immédiat plus que dans le résultat durable.

Il n'est dès lors pas étonnant que se multiplient les "maladies du temps libre". On pense au stress, aux problèmes cardiaques. Mais, plus ordinaire, en ces temps rythmés, l'ennui devient une maladie. Il est interdit de ne rien faire. Il faut s'occuper. Et pour "tuer le temps", il faut emplier, amasser, se divertir. La nouvelle modernité a escamoté notre temps libre pour un univers d'accumulation, le plus souvent mercantile. Heureusement, tandis que certains vivent avec la peur au ventre de perdre du temps, il y a "ceux qui arrivent toujours en retard", avec régularité. Ils agacent leur entourage qui piétine d'impatience. Mais ne serait-ce pas leur manière à eux de résister à ceux qui ont fait de leur quotidien une course à l'urgence?

En conférence... avec soi

Le rapport au temps est devenu source de névroses. Nous avons besoin de temps d'arrêt. Nous avons besoin de retrouver notre rythme propre, notre "rythme intime". Mais avant de se confier aux trucs proposés par de nombreux coaches spécialisés dans l'organisation du temps, il faut savoir qu'il n'y a pas de recettes miracles. L'enjeu n'est pas seulement de "gagner" du temps libre. Il est de construire un nouveau rapport au temps en respectant quelques principes d'équilibre.

Certes il s'agirait de ménager des espaces à soi : du sport, de l'art, de la marche, des temps de méditation, ... Encore faut-il ne pas se laisser entraîner dans une pléthore d'activités. Il faut savoir laisser filer le temps. Même au travail, les micro-pauses, mais aussi les conversations où, entre collègues, on parle d'autre chose que du boulot, aident à tenir le stress à distance. Il ne faut surtout pas penser qu'à ces instants nous sommes non actifs, et donc coupables. Il s'agit de reprendre en main son rythme de vie.

D'une façon générale, Laurent Schmitt propose d'apprendre à distinguer le temps privé du temps professionnel, de mener une vie qui ne soit pas entièrement régie par les sollicitations des médias et les conventions sociales, de refuser les parti pris d'urgence et d'immédiateté en faisant le tri entre l'essentiel et l'accessoire, de développer un légitime souci de soi pour ne pas oublier le bonheur du jour.

// CHRISTIAN VAN ROMPAEY

(1) Laurent Schmitt, *Du temps pour soi. Conquérir son temps intime*. Editions Odile Jacob, 2010. Laurent Schmitt coordonne le pôle de psychiatrie des hôpitaux de Toulouse, et dirige une équipe de recherche sur le stress et le traumatisme.

> Concours kinés

Le Conseil des Ministres s'est prononcé en faveur de l'abrogation du concours de sélection des kinésithérapeutes sous sa forme actuelle. Ce concours réduisait l'accès à la profession, en fonction de quotas. Le concours 2013 n'aura donc pas lieu et l'ensemble des kinésithérapeutes diplômés en 2013 recevront un numéro INAMI définitif, leur permettant de commencer leur activité à titre indépendant. De plus, 200 kinés, non sélectionnés en 2011 et 2012, et qui disposent actuellement d'un numéro INAMI provisoire, pourront exercer à leur compte définitivement. "Dans son avis du 1^{er} juillet dernier, explique-t-on au cabinet de la ministre de la Santé, Laurette Onkelinx, la Commission de planification estime en effet que l'examen de sélection, dans sa forme actuelle, devrait être supprimé et remplacé par un autre système, permettant de promouvoir les filières où il y a une demande de kinésithérapeutes, notamment la gériatrie." A suivre, donc.

> Pétition "Maman et moi"

L'ONG médicale Memisa, spécialisée dans le domaine des soins de santé primaire, mène une campagne de sensibilisation autour de la maternité dans les pays du Sud, en particulier la mortalité maternelle. Son objectif? Attirer l'attention sur ces pays et plus précisément sur le nombre important de femmes qui meurent des suites de leur grossesse. L'association propose une action via www.maman-et-moi.org, où les visiteurs sont invités à signer une pétition. Il est également possible de partager, sur le site, son meilleur souvenir avec sa mère. Ce faisant, les personnes qui témoignent peuvent remporter une séance photo avec la photographe Lieve Blancquaert.

> Amiante

L'Association belge des victimes de l'amiante (Abeva) a publié récemment une cartographie inédite des victimes "environnementales" des sites de production de l'amiante de Kappelle-opden-Bos et Tisselt, révélant un taux de cancers et de décès onze fois supérieur à la normale sous les vents dominants des deux anciens sites. Le plus étonnant est qu'une telle estimation (non validée scientifiquement) est le fait d'une petite association de victimes dénuée de moyens. On a appris que le Secrétariat d'Etat fédéral aux Affaires sociales allait poursuivre ce travail avec le Fonds des maladies professionnelles et le Registre du cancer.

INFOS : WWW.ABEVA.BE

> Environnement

Transport, qualité de l'air, agriculture, production de déchets, consommation énergétique, prélèvement de ressources naturelles... La Région wallonne vient de publier les indicateurs clés de l'environnement wallon 2012, sixième version du genre destinée tant aux décideurs qu'aux citoyens. Une excellente compilation - pas toujours très critique... - sur l'état de l'environnement wallon au sens (très) large, enrichie de cartes et graphiques aisément compréhensibles, disponible gratuitement. Dommage que le chapitre sur la santé et l'environnement soit, cette année, passé à la trappe.

INFOS : 081/33.51.24 - WWW.ETAT.ENVIRONNEMENT.WALLONIE.BE

Bébé objet, bébé parfait
Des experts alertent

"Le bébé est-il un objet?". La question sans détours est posée par un centre de formation pour les milieux d'accueil des jeunes enfants, le Fraje. Sous la forme d'un film documentaire, il explore la manière dont nous considérons nos petits.

"Le bébé est une personne": l'affirmation faisait mouche voici trente ans. A l'époque, un documentaire de Bernard Martino, inspiré par des penseurs comme Françoise Dolto, participait à une prise de conscience: celle que dès leur plus jeune âge, les enfants sont doués de compétences relationnelles et émotionnelles. Une considération qui guide encore les éducateurs (parents et professionnels).

Mais la place de l'enfant semble avoir évolué. Elle peut inquiéter à certains égards. Le Fraje interpelle: "Oui, le bébé est une personne. Mais suffit-il de le dire pour qu'il soit réellement

considéré comme tel?". Les tout petits, de plus en plus transformés en "appâts" par les publicitaires, ne sont pas épargnés par la logique consummatrice. Elle joue sur la culpabilité des parents et les frustrations des enfants, établit des normes sur ce qu'il faut posséder pour "être un bon parent". Il s'agit de "réussir son enfant", comme le vantait une boutique. Sportif, cultivé, multilingue... mais aussi docile, précoce et performant: voilà le modèle attendu par nos ouailles. Et ce, le plus rapidement possible. Il s'agit, face aux inquiétudes pour leur avenir, de les armer pour "démarrer dans la vie avec le plus possible d'atouts". On les prépare à leur vie d'adulte, au risque de sacrifier leur enfance.

Dans le film du Fraje, philosophes, obstétricienne, psychologues, pédagogue, directrice de crèche, pédiatre, auteur... se succèdent face caméra et expriment leur point de vue. Nombre de ces experts remarquant la tendance des parents à construire un bébé imaginaire et à vouloir faire entrer leur progéniture dans ce modèle rêvé. Ils rappellent aussi l'importance des moments de pause (voire d'ennui) pour les enfants, la présence essentielle des parents à leurs côtés, sans nécessairement effectuer des activités motivées par l'utilité.

Plein de sagesse, sans être moralisateur, le documentaire permet de nourrir les échanges entre professionnels de l'enfance, pour lesquels il a été conçu. Mais il parlera certainement aussi aux parents. Une heure de réflexions à visionner par bribes. A prolonger en discussions.

//CD



>> Plus d'infos: "Le bébé est-il un objet?" sera projeté le mercredi 25 septembre à 20h au Centre culturel Jacques Franck (Saint-Gilles/Bruxelles). Prix: 5 euros. Réservations auprès du Fraje. Le DVD peut également être commandé auprès de l'association: 02/ 800.86.10 ou info@fraje.be - www.fraje.be

Quand les poissons chatouillent

Si la sensualité est, pour vous, synonyme de se faire gratouiller les pieds par des petits poissons avides d'ingérer vos cellules mortes, mieux vaut prendre connaissance préalablement de l'avis du Conseil supérieur de la santé.

Les vacances sont propices à toutes sortes d'activités originales. Parmi elles, celle qui consiste, dans les foires et lieux d'attractions, à plonger le bas des jambes dans un bassin d'eau tiède et se laisser gratouiller les extrémités par des petits poissons qui n'attendent que cela. L'objet de leur convoitise? La kératine, une partie - morte - de l'épiderme assurant la protection contre les rayonnements ultraviolets. Outre une sensation bienfaisante, "l'ichtyothérapie" s'apparente, pour certains, au traitement d'une pédicure traditionnelle.

Très en vogue depuis quelques années, cette pratique vient de susciter la réaction du Conseil supérieur de la santé (CSS). Sans montrer des dents de requin à son égard, l'organe d'avis au gouvernement se montre néanmoins sceptique sur l'efficacité

thérapeutique de cette pratique dans les cas de psoriasis, de dermatoses eczémateuses ou d'affections à l'origine d'une production de squames. En aucun cas, elle ne rem-



© Philippe Turpin/BELPRESS

Volontariat... ou pas ?

Depuis 2005, une loi encadre le volontariat. Mais sur le terrain, elle est méconnue et parfois mal comprise. La Plate-forme francophone du volontariat en rappelle les grands principes.



Tom est demandeur d'emploi. Il veut s'engager activement dans une association de défense de l'environnement. Peut-il le faire? Karim organise des initiations à la plongée pour des personnes handicapées. Son association lui donne 30 euros par jour... Est-ce du volontariat? John est maladroit... et bénévole dans un restaurant social. Est-il assuré comme volontaire? Jacques est pré-pensionné. Il voudrait continuer à initier bénévolement les plus âgés à l'usage du GSM... Doit-il déclarer ce volontariat?

On pourrait multiplier les exemples. Le volontariat a mille visages. Mais toute activité d'entraide ou altruiste ne relève pas pour autant du volontariat. En revanche, l'exercice d'une activité considérée comme volontaire est régi par la loi relative aux droits des volontaires. Les associations comme les personnes volontaires ou bénévoles doivent dès lors respecter des obligations en matière d'information, d'assurance, de responsabilité civile, de droit du travail... En outre, la loi fixe des règles et des limites concernant le défraiement des frais éventuels. Enfin, pour les bénéficiaires d'allocations sociales, elle précise les conditions et démarches nécessaires à l'exercice d'une activité de volontariat. Elle règle la question du cumul entre une allocation de remplacement et le remboursement des frais.

"En Belgique, on estime à 1.500.000 le nombre de personnes volontaires ou bénévoles. Mais sur le terrain, on se rend compte que beaucoup de personnes ignorent qu'elles sont 'volontaires' et donc protégées par une loi", observe Marie Willocx, de la Plate-forme francophone du volontariat. A l'occasion de la campagne, la Plate-forme a créé neuf visuels qui s'inspirent de situations concrètes et posent la question: volontariat ou pas? Ils se déclinent sur différents supports: cartes postales gratuites disponibles dans les restaurants, cinémas, centres culturels... Fiches pratiques téléchargeables sur www.levolontariat.be/.

A noter: les réponses posées aux quatre questions en début de cet article sont toutes "oui"!

//JD

>> Plus d'infos : 081/31.35.50 - 02/512.01.12. www.levolontariat.be

Le service pension vous informe

Travailler tout en étant pensionné

Le gouvernement fédéral entend promouvoir le travail au-delà de l'âge de la retraite. Dès lors, les conditions et modalités de cumul d'une pension de retraite et/ou de survie avec des revenus professionnels ont été assouplies avec effet au 1^{er} janvier 2013. Voici les nouvelles dispositions.

Les nouvelles dispositions peuvent être résumées en cinq points (1) :

• 65 ans et 42 ans de carrière : cumul illimité

Pour les pensionnés âgés de 65 ans et plus, pouvant justifier d'une carrière professionnelle de 42 ans au moins, les limites au travail autorisé sont désormais supprimées. Pour le calcul des 42 ans de carrière, toutes les activités professionnelles sont prises en considération. Il faut compter au moins 104 jours de travail en équivalent temps plein par année civile.

• Moins de 65 ans ou plus de 65 ans et moins de 42 ans de carrière : des plafonds à ne pas dépasser

Pour les pensionnés qui ne remplissent pas la double condition d'âge et de carrière, les limites au travail autorisé sont maintenues mais elles sont dorénavant automatiquement indexées chaque année au 1^{er} janvier (voir tableau ci-dessous).

Pour une activité en tant que salarié ou fonctionnaire, sont pris en compte les revenus bruts. Pour une activité en tant qu'indépendant, ce sont les revenus nets. Si l'intéressé combine les deux, sont pris en compte 80 % des revenus bruts de l'activité de salarié, plus 100 % des revenus nets de l'activité d'indépendant.

Dans le calcul des revenus professionnels, il sera tenu compte, à partir du 1^{er} janvier 2015, des indemnités de préavis, de rupture ou de licenciement ainsi que du simple pécule de vacances pour l'année où il a été payé.

• Des sanctions moins sévères en cas de dépassement des limites

Auparavant, le pensionné qui dépassait les limites de revenus autorisés de moins de 15 % voyait le versement de sa pension suspendu à concurrence du pourcentage de dépassement. Et si ce dépassement atteignait 15 % ou plus, la pension n'était plus versée pour toute l'année civile. Ce "seuil" passe de 15 à 25 %.

Pour les pensions de ménage, le régime actuel reste d'application : en cas de dépassement de la limite qui s'applique au conjoint, la pension passe au taux isolé, ce qui correspond à une réduction de 20 %. Il est à noter que les sanctions concernent toute l'année civile, même si l'activité n'est pas exercée toute l'année.

• Suppression partielle de l'obligation de déclaration

Les pensionnés qui exercent une activité professionnelle ne doivent plus la déclarer auprès de leur organisme de pension. Cependant, l'obligation de déclaration subsiste s'il s'agit d'une activité professionnelle à l'étranger, d'un mandat (politique ou autre) ou d'une activité scientifique ou artistique. Il en va de même lorsque le travailleur prend sa pension et continue à exercer une activité professionnelle (déclaration à effectuer au moment du premier paiement de la pension).

• Rien de neuf encore sur le plan fiscal

L'accord gouvernemental de 2011 prévoyait qu' "à partir d'un revenu annuel de 33.000 euros bruts, la réduction d'impôt pour revenus de remplacement sera dégressive". Nous ignorons encore de quelle manière cette proposition sera intégrée dans (ou remplacera) le système ac-



tuel de réduction d'impôt, qui est déjà dégressif en fonction de pensions et/ou d'autres types de revenus.

Pour terminer, précisons que l'activité professionnelle complémentaire du pensionné ne procure pas de droits supplémentaires en matière de pension.

// SERVICE PENSION

(1) Nous n'aborderons pas ici le cumul d'une pension de survie avec des revenus de remplacement.

Le service pension de la MC

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service pension de votre région.

Pour connaître les coordonnées du service proche de chez vous, appelez gratuitement la MC au 0800 10 9 8 7, envoyez un courriel au servicepension@mc.be ou surfez sur www.mc.be

Mesure cosmétique ou urgence sociale?

En Belgique, près de 79.000 pensionnés exercent une activité en tant qu'indépendant et plus de 32.000 en tant que salarié. Énéo, mouvement social des aînés, estime que les assouplissements dans les règles de cumul entre pensions et revenus professionnels sont certes opportuns pour un certain nombre de pensionnés qui souhaitent ou doivent continuer à travailler. La condition de carrière de 42 ans limite cependant la portée du dispositif, surtout pour les femmes qui l'atteignent encore moins souvent. Vu le faible nombre de personnes concernées, la mesure semble cosmétique au regard des vrais enjeux.

En effet, pour Énéo, la priorité du gouvernement fédéral doit rester le renforcement de la pension légale, tout en maintenant la solidarité entre les générations et en ouvrant le débat sur l'élargissement des sources de financement de la sécurité sociale.

La pension légale est une assurance sociale, apportant normalement un niveau de vie décent. Le bénéficiaire ne devrait donc plus devoir, pour des raisons financières, recourir à des activités rémunérées ou à des pensions complémentaires. Inutile de dire que la réalité est toute autre.

Malheureusement, on ne manque pas d'urgences sociales. Deux catégories de pensionnés restent particulièrement vulnérables : les pensionnés les plus âgés (car la liaison des pensions au bien-être n'est pas structurelle) et les bénéficiaires de pensions inférieures aux minima en raison de conditions non remplies ou de carrière incomplète (c'est pire encore quand elle est, en plus, mixte). C'est là surtout qu'Énéo attend des réponses du gouvernement.

// PHILIPPE ANDRIANNE ET KUSUTO NAITO

REVENUS PROFESSIONNELS AUTORISÉS EN 2013

TYPE DE REVENUS PROFESSIONNELS	CHARGE D'ENFANT	AVANT 65 ANS	AVANT 65 ANS + PENSION DE SURVIE UNIQUEMENT	À PARTIR DE 65 ANS MAIS PAS 42 ANS DE CARRIÈRE
SALARIÉ - Y COMPRIS FONCTIONNAIRE, MANDAT, CHARGE, OFFICE	NON	7.570,00 EUR	17.625,60 EUR	21.865,23 EUR
	OUI	11.355,02 EUR	22.032,00 EUR	26.596,50 EUR
INDÉPENDANT OU CUMUL SALARIÉ/INDÉPENDANT	NON	6.056,01 EUR	14.100,48 EUR	17.492,17 EUR
	OUI	9.084,01 EUR	17.625,60 EUR	21.277,17 EUR

Sources : ONP, Inasti, SdPSP

Témoignages

// Georges : une pension insuffisante

A 66 ans, Georges exerce toujours son métier de kinésithérapeute. Il a conservé deux jours de consultation par semaine. La raison principale du maintien de son activité professionnelle ? Une pension insuffisante pour vivre décemment. "J'ai travaillé de nombreuses années comme salarié tout en étant indépendant à titre complémentaire. Puis, je suis devenu indépendant à titre principal. Après 40 ans de carrière et de cotisations, eh bien, je perçois une pension inférieure au minimum légal ! Heureusement que mon épouse a eu une carrière complète, ce qui nous permet de garder le même niveau de vie que précédemment. Quant à moi, je dois veiller à ne pas dépasser les limites légales de cumul des revenus avec la pension, sinon elle m'est retirée".

Pour autant, Georges ne travaille pas à contrecœur. Que du contraire. "Arrêter du jour au lendemain et me mettre toute la jour-

née dans un fauteuil, je ne pouvais de toute façon pas l'imaginer, reconnaît-il. Si je n'avais pas continué mon activité professionnelle, j'aurais fait du volontariat comme mon épouse. A l'approche de mes 65 ans, des patients m'ont supplié de ne pas les abandonner ! J'ai donc décidé de continuer mon métier tout en réduisant mon temps de travail et en ne prenant plus de nouveaux patients. Ce rythme me convient. J'ai trouvé un équilibre. Et les relations avec mes patients sont vraiment importantes pour moi. Tant que j'ai la santé et que ma patientèle a besoin de moi, je continue", ajoute le kinésithérapeute.

// Albert : une vie active passionnante

Albert a mené toute sa carrière à la direction financière d'entreprises. Au moment de partir à la retraite, il occupait le poste de 'Chief financial officer' d'un grand groupe international. "J'ai eu la chance de joindre à cette fonction une charge de cours à l'université et de la consul-

tance externe dans le domaine financier, raconte avec enthousiasme Albert. J'ai donc eu une vie professionnelle passionnante et bien chargée. A l'approche de mes 65 ans, j'ai été autorisé à poursuivre mon activité à l'université. Cela me permet de rester en contact avec des jeunes et de me maintenir en forme d'un point de vue intellectuel. J'assure aussi des missions de consultance en gestion financière auprès d'entités publiques. J'y travaille sous contrat salarié à durée déterminée. C'est beaucoup plus simple ; je ne voulais pas du statut d'indépendant. Continuer à travailler me permet de valoriser mon expérience, de maintenir des relations sociales et d'entretenir ma forme cérébrale".

En dehors des activités rémunérées auxquelles il consacre deux à trois jours par semaine, Albert met bénévolement ses compétences financières au service de nombreuses ONG. "Dans le secteur non-marchand, certaines organisations

sont de gros employeurs, précise l'ancien cadre supérieur. Des conseils de gestion leur sont bien utiles".

Ayant plus de 42 ans de carrière, Albert peut dorénavant cumuler de manière illimitée sa pension avec des revenus professionnels. "A titre personnel, je ne crois pas que je vais profiter longtemps de cet assouplissement. Je ne travaille pas par nécessité financière. Et j'ai placé des limites pour consacrer davantage du temps à ma famille, à mes petits-enfants, que lorsque j'étais 'actif'", admet-il. Et de conclure par ces mots : "La pension est une période favorable pour gérer sa liberté. Je profite de la vie tout en respectant mes engagements. Si Dieu me prête santé et vie, je compte travailler jusqu'à mes 70 ans. Pas au-delà. Il faut être raisonnable".

//ENTRETIENS : JOËLLE DELVAUX

Retrouver le plaisir de jouer, en été

Y a-t-il plus belle saison que l'été pour passer du temps avec ses proches? En voyage, en camp de mouvement de jeunesse, en stage sportif ou à la maison, les vacances encouragent les amis à se rassembler. Mais être ensemble n'est pas tout! Comment animer ces moments précieux? Le jeu est un bon moyen.

La plupart des êtres humains aiment jouer. Et ce serait se tromper que de considérer le jeu comme un passe-temps réservé aux âges tendres. "A tout âge, le jeu offre bien des aventures gratuites et tellement gratifiantes", rappelle un dossier des Feuilles familiales consacré au jeu (1). Les auteurs argumentent: "Plus on joue, et plus notre capacité à imaginer, à mobiliser notre énergie et notre faculté d'analyse s'accroissent pour réagir aux situations variées et toujours nouvelles que propose le jeu". Le jeu serait un "puissant stimulant intellectuel" et, surtout, un plaisir. Pour se divertir, pour s'amuser, pour tisser des liens, pour se réfugier dans un espace-temps ludique duquel est exclu tout tracas du quotidien, surtout pas de scrupules: jouer. "Ne pas jouer, c'est

être mort" affirme même un marchand de jeux. Comme l'essayiste irlandais Georges Bernard Shaw qui aurait écrit: "On n'arrête pas de jouer quand on devient vieux, mais on devient vieux quand on arrête de jouer". Parfois gagnants, parfois perdants, ce que cherchent les joueurs c'est le partage. En témoigne le succès croissants des soirées-jeux organisées un peu partout. Les jeunes adultes se remettent à jouer et veulent recréer de l'échange.

Quelle est la recette d'un bon jeu à partager? François Tytgat, marchand de jeux et jouets à Bruxelles (2), énumère ses principaux ingrédients: "La mécanique doit être simple et compréhensible. La thématique forte, bien développée et mise en valeur par un graphisme

VACANCES



© Marc Dierckx

intéressant. Pas besoin d'avoir trop de phases de jeu". Le vendeur fait un lien direct entre cette dernière idée et la société du zapping dans laquelle on vit: "Les gens veulent tout et tout de suite. Le jeu ne déroge pas à cette volonté. Les règles du jeu doivent être rapidement compréhensibles car, à ce stade, les joueurs ont encore une horloge dans la tête. Par contre, en jouant, l'horloge disparaît et ils s'accordent sans problème une demi-heure supplémentaire pour jouer".

À l'orée du mois d'août, En Marche propose de prendre du temps et du plaisir à être ensemble autour d'un jeu de société, d'entrer dans le "domaine du relâchement", "de plus en plus essentiel pour vivre dans une société cadencée comme la nôtre" (2). Petit tour d'horizon de ce qui, selon nous, se fait de mieux... Des acquisitions vite rentabilisées après une ou deux parties, au regard d'autres loisirs. Ensuite, il ne restera qu'à choisir le jeu idéal en fon-

ction des joueurs présents, de leurs goûts, de leur tempérament.

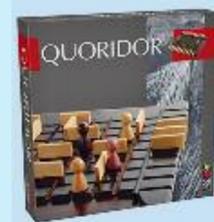
// MATTHIEU CORNÉLIS ET CATHERINE DALOZE

(1) "Le jeu, l'imaginaire, les relations", dossier n°77, éd Feuilles familiales, 2006.
(2) Magasin C'Ki le Roi. Voir: www.kile-roi.com

// Jeu de stratégie //

Augmenter sa domination spatiale, faire prospérer une cité, combattre des ennemis sur un terrain... Les jeux de stratégie ont la particularité d'avoir un objectif clair: vaincre. Le gagnant, en général, est celui qui aura le plus de facultés tactiques et stratégiques. Le vaincu, celui qui n'aura pas su anticiper les coups de son adversaire. Mais bien malin qui peut prédire le nom du gagnant. Car l'incertitude constitue aussi le jeu. "Hasards d'actions, de réactions, d'interactions (...) font le sel d'une partie, tel un bon thriller", explique un observateur. Nombre de scénarios sont possibles, au gré des alliances, des intentions des joueurs.

Parmi les jeux de stratégie les plus connus, il y a le jeu de dames, le jeu d'échecs et le jeu de go. Ce dernier, d'origine chinoise, oppose deux adversaires qui placent leurs pierres respectives sur un tablier, tentant ainsi de construire des territoires et de maîtriser le plan de jeu. Il reste extrêmement populaire en Asie et a une notoriété croissante en Europe. Son succès s'explique par la simplicité de ses règles et par toutes les possibilités stratégiques qu'il propose.



Parmi les jeux de stratégie plus récents il y a, bien sûr, l'indémontable Stratego mais aussi des jeux plus audacieux comme Quoridor. Edité chez Gigamic, cet élégant jeu en bois propose un objectif plutôt simple: atteindre, avec son pion, le côté opposé du plateau. Tour à tour, les deux (ou quatre) joueurs choisissent de bouger leur pion ou de dresser un pan de mur pour freiner l'avancée de l'adversaire. Aucune partie de Quoridor ne ressemble à une autre tant les stratégies sont multiples.

Jeu de plateau

Le plateau est l'aire sur laquelle se déroule l'action du jeu. Dans la plupart des cas, les joueurs effectuent leurs déplacements sur ce support.

Il existe plusieurs types de jeu de plateau. L'ultra connu jeu de l'oie, par exemple, est un parcours car les volatiles dodues se déplacent principalement de façon linéaire. Monopoly, un autre grand classique, est un jeu de circuit dans lequel les joueurs avancent sans que leur objectif soit d'arriver à un endroit précis. Enfin, un jeu de plateau peut aussi organiser les déplacements des joueurs selon des connections. Les pions se déplacent alors en fonction de plusieurs routes possibles.

Indémontable depuis sa première édition en 1995, Les Colons de Catane ont véritablement lancé la mode des jeux "à l'allemande" dont les deux principales caractéristiques sont des règles épurées et les parties limitées à deux heures. Le "pitch": Vous êtes en route pour l'île de Catane et avez l'intention d'y construire villes, routes... en profitant au mieux de ses ressources qui, par-

raît-il, sont intarissables. Votre mission: prospérer. Mais vous n'êtes pas seul. Vos voisins, des colons ayant eux aussi récemment mis le pied sur l'île, partagent les mêmes objectifs. L'espace se rarefie et les échanges commerciaux s'imposent. Un jeu qui fait appel à vos talents de négociateur.



Son succès s'explique par la combinaison: simplicité des règles et profondeur tactique. Le jeu acquiert une dimension conviviale dès lors que les joueurs sont amenés à échanger leurs ressources. Colons de Catane se joue à 2-4 joueurs et une partie dure un temps tout à fait raisonnable (+/- 1h30). De nombreuses extensions complémentaires (Les Marins de Catane, Barbares et Marchands...) enrichissent le scénario original.

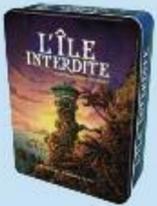
// Jeu de coopération //

Petit, l'enfant jouera d'abord individuellement puis, en grandissant, s'essayera aux jeux collectifs qui impliquent toutes sortes d'apprentissages: être en relation avec les autres, prendre sa place, respecter les règles et ses adversaires, attendre son tour, apprendre à perdre, à collaborer...

Le jeu de coopération englobe tous ces concepts. L'objectif principal n'est pas de gagner à tout prix mais bien de se diriger ensemble vers un même objectif de réussite. Il est très prisé par les parents qui s'intéressent à la dimension pédagogique du jeu. Les marchands de jeux remarquent également que les papas qui prennent de plus en plus leur place dans l'éducation des enfants affectionnent particulièrement ce type de produits.

Dans la famille "jeu de coopération", nous demandons... Le Verger! Produit-phare de la collection Haba, il existe depuis 1986. Il se joue de deux à quatre joueurs à partir de trois ans. Objectif: récolter pommes, poires, cerises et prunes dans de beaux paniers en osier avant que le gourmand corbeau ne les chipe. Pour y parvenir, les enfants devront s'entraider pour gagner tous ensemble contre le vilain volatile. Selon les pédagogues, les enfants qui jouent apprennent à construire leur relation aux autres, à respecter les règles pour bien vivre ensemble et découvrent le bonheur de donner et de recevoir.

Mais la coopération n'est pas que l'affaire des enfants! L'île Interdite, aux éditions Cocktail Games, rassemble adolescents et adultes autour d'un objectif mutuel: récolter quatre trésors, rejoindre l'héliport et quitter l'île sains et saufs avant la montée des eaux. Les joueurs ne luttent donc pas l'un contre l'autre mais contre les événements qui surviennent dans la partie. Les événements, ce sont les zones de l'île qui s'enfoncent dans la mer. Ses points forts: accessible, tendu et rapide puisqu'une partie dure moins de trente minutes. La difficulté de l'épreuve est modulable et les joueurs sont réellement inscrits dans le suspense.



// Ludothérapie et jeux éducatifs //



Si le jeu tient une place importante dans les activités sociales et culturelles de tout un chacun, il joue un rôle majeur dans le développement de l'enfant. Melanie Klein, psychanalyste autrichienne (1882-1960) et pionnière de la psychanalyse des enfants, voyait dans le jeu l'opportunité de recréer symboliquement les conditions d'un traumatisme pour maîtriser les situations d'inquiétude et d'anxiété. Aujourd'hui, toutes les psychothérapies menées chez l'enfant font usage des principes de la ludothérapie. Elle est mise à profit pour contrer la dépression, les troubles de l'attention, l'hyperactivité mais aussi les problèmes scolaires, les troubles de l'apprentissage...

Par ailleurs, le jeu peut se muer en "subterfuge pédagogique". Aborder le calcul, l'écriture ou la conjugaison par le jeu atténuerait la lourdeur des efforts que l'enfant pourrait redouter. Certains jeux sont clairement orientés vers l'acquisition cognitive. Ainsi, par exemple, la gamme de jeux éducatifs éditée par Anaton aborde les matières vues à l'école en stimulant les enfants dans l'espace-temps d'une partie de jeu. Les enseignants et pédagogues qui les ont testés en classe sont convaincus.



Coup de cœur au rayon "apprendre en s'amusant": Folix. Le concept simple mais efficace d'association de couleurs et de chiffres permet à l'enfant de mémoriser ses tables de multiplication directement et en s'amusant. Initialement prévu pour les enfants à partir de six ans, le jeu offre également des versions plus complexes pour les grands.

Mais attention aux dérives boudant le plaisir, cadencissant l'imaginaire, indiquent des observateurs. Certains jeux n'en ont plus que le nom: le plaisir cède le pas à "l'exercice". Des jeux qui "peuvent être des outils intéressants et avoir une valeur pédagogique novatrice mais, en tant que jeux, qui resteront dans l'armoire" (1).

(1) Jean Hinnekens, "Le jeu: un lieu de relation à soi et aux autres", in "Le jeu, l'imaginaire, les relations", dossier n°77, éd Feuilles familiales, 2006, p.18.

VACANCES

Jeu d'ambiance



On les appelle aussi les jeux de cocktail ou les jeux d'apéro et, avec eux, la gagne prend le dessus! Ils sont sortis du tiroir dès lors que l'on veut proposer un moment convivial à nos invités où l'on parle, on bouge, on dessine, on chante, on négocie... Surtout, on rit! Leur but: créer une atmosphère détendue.

Certains expliquent leur succès par la crise... En effet, elle suggère de se serrer la ceinture et de modérer un peu les sorties. En mal de pouvoir d'achat, les gens se détournent des restaurants pour recevoir davantage à la maison. Des rencontres au cours desquelles l'animation prend une place de plus en plus importante. C'est dans ce cadre que les "party games" se taillent une réputation depuis quatre ou cinq ans. Le ludique tombe à point nommé et chipe la vedette aux discussions rébarbatives sur ce qui va mal (politique, crise...).

Les parties sont courtes, intenses et les joueurs sont attisés par des objectifs d'observation et de réactivité. L'intensité est comparable à un jeu de casino et l'effet à un shoot d'adrénaline. Certains qui s'y essaient parlent d'une réelle expérience addictive. Alors que les ventes des jeux de société "classiques" sont en faible recul, la performance des jeux de cocktail explose. Généralement édités en petit format,

ce sont LES jeux qu'il faut prendre en vacances. Leurs prix sont proportion-



nels à leur taille: petits. Parmi les indispensables, on démarre avec Time's Up!. Le jeu mêle subtilement rapidité et culture générale. Le but est simple: faire découvrir le plus de mots ou de personnages à vos partenaires. D'abord à l'aide de phrases. Ensuite, dans la seconde manche, avec un seul mot et, dans la troisième, par des gestes. Time's Up! est un jeu



idéal pour les grands groupes. Tout aussi excitant: Jungle Speed. Les joueurs retournent une carte tour à tour. Lorsqu'un symbole identique à votre carte apparaît, hop!, emparez-vous du totem disposé au centre de la

table. Le but est d'écouler toutes ses cartes. Si, par mégarde, vous touchez le totem alors que rien ne le justifie, vous récolterez les cartes posées sur la table. La ressemblance de certaines formes vous induira souvent en erreur alors... ouvrez l'œil et gare aux coups de griffes!

Thiercelieux est un village paisible... en journée. En revanche, la nuit, certains villageois se transforment en loups-garous et dévorent les membres de la communauté. Pourrez-vous les identifier pour mettre un terme à leurs méfaits? En début de jeu, le rôle de chacun est désigné par la carte qu'il reçoit. La partie est rythmée par une période de jour et une période de nuit. Pendant cette dernière, tous les joueurs ferment les yeux et les loups-garous se réveillent. Ils sont invités par le meneur de jeu à désigner la personne qui mourra cette nuit-là. Au réveil, Thiercelieux apprend l'affreuse nouvelle et se met à la recherche de la bête. Un jeu qui demande de la clairvoyance et des talents de manipulation!



Essayer avant d'acheter

L'achat d'un jeu de société représente un petit budget. Si vous devez des mordus de la pratique, les dépenses peuvent très vite devenir importantes tant il existe de produits, d'extensions de votre jeu favori, des nouveautés, de rééditions... C'est pourquoi, avant d'acheter, il est peut-être intéressant de "toucher" un nouveau jeu et, idéalement, de l'essayer. Plusieurs initiatives le permettent.

Une ludothèque (1) est un service qui procure à ses membres le prêt de jeux. Elle peut fonctionner à l'initiative d'individus, d'organisations, d'ASBL, de pouvoirs locaux... Enfants, parents, enseignants, membres du personnel hospitalier... peuvent s'en faire membres et bénéficier ainsi des nombreux jeux et jouets mis à la disposition du public. C'est un lieu où on vit, on se rencontre, on se détend, on s'instruit, dont on ressort avec des conseils et des jeux à expérimenter. Car la ludothèque fonctionne selon le même principe qu'une bibliothèque: la location. Il suffit d'une inscription, à un prix modique, auprès de l'établissement. Lors de chaque prêt, une somme minimale (entre 0,5 et 2,5 euros) sera réclamée. Cette démocratisation rencontre un des buts premiers de ces endroits: être ouvert à tous et rendre le jeu accessible aux petits budgets. Il existe plus d'une centaine de ludothèques en Wallonie et à Bruxelles.

Pour les enfants et les adultes atteints d'un handicap, il existe aussi des ludothèques adaptées (2) comme Lu.A.P.E. à Bruxelles (3). Elles proposent d'essayer un jeu qu'une personne convoite pour s'assurer qu'il lui convienne avant de l'acheter dans le commerce. Elles disposent aussi de gammes de jouets traditionnels adaptés qui permettent une manipulation plus aisée, pour tout enfant ou adulte atteint d'un handicap, qu'il soit physique, mental ou sensoriel.

Autre manière de découvrir et d'essayer de nouveaux produits: les soirées-jeux. Organisées un peu partout, elles accueillent un public varié et passionné par la pratique. Dans les cafés, les salles de fêtes... des initiatives embrigadent, à chaque édition, de nouveaux adeptes. Le site www.chacunsonjeu.net répertorie quelques-uns des événements organisés en Belgique francophone.

Enfin, grand événement dans le secteur du jeu de société: le Brussels Games Festival (4). Les 17 et 18 août aura lieu le premier festival d'été à Bruxelles consacré au jeu sous toutes ses formes: jeux familiaux, jeux de stratégie, jeux d'ambiance, jeux éducatifs... Des centaines de jeux seront mis gratuitement à la disposition des joueurs pendant 32 heures! Une cinquantaine de jeunes bénévoles conseilleront et expliqueront les jeux au public.

(1) Trouvez une ludothèque près de chez vous en surfant sur www.ludobel.be ou 02/733.85.00.
(2) Voir www.awiph.be ou auprès du numéro vert gratuit de l'Agence wallonne pour l'intégration de la personne handicapée: 0800 16 061 - tous les jours ouvrables de 8h30 à 16h30.
(3) Voir www.luape.be - Lieu: 19 Avenue Parmentier à Woluwe-St-Pierre.
(4) www.brusselsgamesfestival.be - Lieu: quartier Notre-Dame-aux-Neiges, entre les stations de métro Madou et Parc à Bruxelles.



© Marc Dierckx

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

1. Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
2. Effectuez votre virement sur le compte Code IBAN : BE77 0000 0790 0042 Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1. au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
3. Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.
Dates ultimes de rentrée des annonces : le mardi 20/08 pour l'édition du 05/09. le vendredi 06/09 pour l'édition du 19/09.
Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto

Av: Citroën Berlingot pnr, 40 000km, 10/2005, 69ch, diesel, clim., 3places + 1 pnr équipée élect., pft état, 11 000E. 067-87.81.42 - 0494-91.78.63 (A49276)
 Av cause décès: Nissan Micra Auto., 1000cc, état neuf, 37.000km. 081-40.04.80. (A49255)

Camping

Middelkerke, à l. ou à v., chalet tt. conf., dans camping calme, lch. 02-376.19.97 - 0472-25.78.62. (C49026)
 Av: motorhome Burstner T729 fiat, dv. 3.12.2012, 5.000km, ss garant. 3.12.14, ttes options, lits jum., 51.500E payé 71.500E. 02-672.97.47. (C49234)
 Av cause santé : caravane Eriba 5p., état impeccable, avec neuf, chauff. gaz, frigo, etc., très complète, camping le Préau, Bernissart 7320. 056-34.81.68 (C49232)
 Av: caravane 3p. + hamac, frigo, roue de sec., avec solette, marche-p., 2 bomb. camping-gaz, anti-vol, 740kg, pft état, 2.000E. 010-61.35.18 - 0476-42.69.76 (C49223)
 Av: motorhome Mac Ducato Lagun 220 cc capucine sur chassis Fiat Ducato, 213 diesel, 130cv, avril 2008, 38.000km, porte 4 vélos, 2 nouv. batteries, état neuf, 27.000E. 0498-32.11.31 (C49277)

Divers

Av: 2 poêles à mazout Efel, 1 poêle à bois en fonte Efel, 1 vélo enfant 24" (jaune/noir). 084-21.10.75 - 0478.77.59.46 (D49275)
 Av cse décès : voiturette élec. - électronique, élév. + monte-bord., Invacare, neuf, + autres app. pr para. et tétraplég., apd. 07.08.2013. 081-30.14.21 (D49237)
 Av: serv. café et diner complet état impeccable. + nbrx. plats et access. même pr. four "Vieux Luxembourg" - "Villerooy et Boch", 1èr. qual., convient l-vaiss., 750E. 0474-66.30.90. (D49186)
 Cherche 2 grillages solides pour fenêtres, largeur = 112cm, hauteur = 120cm (approx.). 0476-91.61.05 (D49270)
 À donner : sur-matelas anti-escarre, 0.80x1.80, très conf., état impeccable, Lasne. 02-354.98.56 (D49233)
 Achète cartes postales anciennes en lot du monde entier (cartes vues et fantasies) et anciens albums. 087-33.52.23 - 0472-69.47.94 (D49262)
 Av: lit d'hospitalisation électr. avec perroquet + matelas compl., chaise percée, tt en bon état. 0473-43.74.16. (D49194)
 Arrêt du tabac : séance d'info chaque 1^{er} mardi du mois. Merci de confirmer votre présence. 0483-12.26.92 - www.luxo-aywaille.be (D49279)
 Recherche pr déco et coll. plaques de réclame anciennes, email, spa, alja, vache qui rit, etc., 100 à 1000E, me déplace partout. 0475-69.04.45 - joki01@telenet.be (D49245)
 Perdre du poids et ne pas le reprendre avec la méthode luxomed, réduction de 15% sur présentation de cette annonce, sur rdv. 0483-12.26.92 - www.luxo-aywaille.be (D49280)
 Av cause dém. : 2 pastels De La Colline, carafe v.s. lambert s.a. gendarmerie, horloge anc., bibelots, cadres, table cuisine + 3 ch., divers. 0475-29.67.22 (D49240)
 Av: super 8 proj., cam., visionneuse, colleuse, table proj. + access. divers, Kodak 1936, 6x9 pose + insent. + étui. Lot de 250 33tours mus. clas., orch. phil., variété. 0499-25.27.60 (D49266)
 Musée recherche uniformes et objets divers des guerres 14-18 et 39-45, aidez-nous à transmettre la mémoire. 0475-97.31.14. (D49138)
 Av: 2 app. auditifs haut de gamme "Windex Senso Diva" peu utilisés. 081-57.08.47. (D49183)
 Av: livre 6 juin 44 et bataille des Ardennes, état neuf. 064-36.64.81 (D49244)
 Av: 415 disques 45 tours, le tout 150Euros. 0486-07-29-00 avant 19h. (D49271)
 Particulier expertise gratuitement et achète toute BD ancienne: Hergé, Franquin, et 02-653.47.16 - 0486-90.70.27 - pmo@live.be (D48929)
 Av: 25 paquets de 8 pces. Tena Pants Plus, L, 8 EUR le pqt. + autr. protect. Tena et Always. 04-343.22.76. (D49195)
 Ouverture de l'épicerie à la ferme le 11/08, produits du terroir et fermiers à Bilstain (087), rens. 0477-69.98.27 (D49264)
 À saisir: faut. roulant, neuf, léger, pliable, 200E. 065-35.12.75 (D49225)

Emplois

Artisan, bûcheron-grimpeur, élague ou démonte les arbres, broyage des branches, enregistré et assuré, déplacement gratuit en Belgique. www.elagage.be - 0477-39.55.40. (E49175)
 2 dames 60ans, expérience services pers. âgées, se relaient à votre domicile lsem/2 pr s'occuper de pers. âgées ou malades, ttes régions. 0499-60.49.26 - 0472-27.58.63. (E49254)

Immobilier

Av: villa, Les Islettes (Argonne-France), 75000E., magn. prop. 6ch hôtes et 4 studios, chac. sdb, parc privé 5 ha, cuis équip, s-a-m., salon, dressing, photos dispo. 0497-06.13.20 (I49259)
 Av: charentes maritimes, France, proche île d'Oléron, propr. de 35 ares, maison de campagne bien équip., 4ch., 2 sdb, piscine récente, living, feu ouvert, cuis. équip. 081-22.98.51 après 20h (I49283)

Location

M. retraité ht. moralité, solv., chaleureux, conviv., gde dispo. de tps pour services et activités, cherche location ds partie de maison à Liège. 0493-66.65.39. (L49278)
 Dame sérieuse, calme, correcte, ac salaire, cherche log. à bxl., 1er oct., prix modéré, peu de charges. 0474-49.56.66. (L49220)
 Westende : à louer, TB studio, 4e ét., coin digue, TB vue s/mer, 4p., ent. rénové, lch séparée, tt conf., centres comm., tv, asc., long we/sem/quinz/mois. 071-76.02.47 - 0478-91.57.53 (L49267)
 Coxyde, appt moderne et confort., 80m mer, 5 min. centre, 2ch., 1er ét., asc., côté soleil, wc sep., local vélo, parloph., park. gratuit dès sept. 0475-78.92.54 (L49263)
 Particulier loue à l'année gd r.-de-ch, 25m plage, calme, plein sud, ch. central, gde terr., cuis. neuve, entièrement rénové, idéal retraité. 056-55.65.36. (L49257)
 Dame retraitée 66ans, ht. moralité, cherche location r.-de-ch., prox. commerces, rég. Namur, si poss. cour / pelouse, max 500E, oct. ou nov., 0033-6.76.07.100 (L49246)
 Ixelles Ma Campagne, à louer ds mais. maître, duplex lumin., 3e ét., 2ch., gde cuis. US équip., sdb, wc, 750E c.c., libre, vis. sur rdv. 02-345.24.95 - 0476-73.25.43 - 0472-34.52.65 (L49242)
 Bxl Uccle Cottages 113, 1er ét., 1ch., 575 + 75E c., Alphonse Renard 77, 3e ét., 2ch., 850 + 100E c., rénové, libre. 0473-77.19.52 (L49248)
 Brye (Fleurus), maison 2 faç., 100m2, rez: hall, cuis. équip., liv., buand., wc, cour, ét. : 2ch., sdb., pers. seule, couple ss. enf., pas d'animaux, 500E/mois. 071-81.75.16 (L49241)
 Knokke : ch. à louer chez particuliers pr. courtes périodes, maison proche de la mer, prix intér. 0485-29.92.78 (L49261)
 Malmedy, partie bangalow, 4-6 pers., site unique, très calme. Tél + fax : 080-33.92.89 - 0474-68.19.74 (L49228)

Mobilier

Av: lit médical électrique + matelas, 500E. 069-22.49.33 (M49281)
 Av: cse décès, lit électrique compl., matelas anti-escarre, servi 9 jours. 081-41.20.03. (M49192)
 Tournai, av : buffet en chêne 3 pièces, long. 2m12, haut. 2m, prof. 47 cm, prix à discuter. 069-54.82.37 - 0497-46.58.68 (M49273)
 Av: salon (1 divant, 3 fauteils dont 1 élect.), cuir brun en parf. état, 1500E. 081-56.61.38 (M49265)

Villégiature (Belgique)

Blankenberge, digue, studio mod., 2p. soign., tt conf., tv, asc., gde terr. au sud, prox. comm., loc./sem, a.p.d. 17/8, pas d'animaux. 0478-91.54.44 (V49284)
 Coxyde digue, appt. rénov., 4p., 2ch., liv. + cuis., sdb, wc., chff. cent., juill.-août: 500 EUR/sem. 0479-41.54.43. (V49128)
 La Roche-en-Ardenne, à 6km, 2 gîtes à la ferme, ds; pt. hameau calme. www.fermeduvivrou.be - 084-43.30.01 (V49191)
 Longfaye calme hameau Gtes Fagnux, nb. prom., vélo, vtt, ski, anc. ferme, gites ruraux 3 épis, clairs spac. 1-2 ou 3ch. henri.fagnoule@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be - 080-33.97.19 (V48493)

La Panne, àl., appt. s.digue, 2è ét., 6/8 p., 2ch., ent. rénov., tt. conf., tr. spacieux et lumineux, déco sympa, près du centre, poss. gar. 0479-32.75.55. (V48535)
 Westende-Bad, lux. appt 2ch., 4-5p., situé prox. centre et mer, endr. calme, 2e. ét., asc., belle vue, 2 balcons sud, gd conf., w.e., sem. ou qz. 0479-53.55.67. (V48566)
 La Panne centre, appt vue mer avec terr. et gar., 2ch., 2 sall. d'eau, hyp. équip., l-v, tr lum., vélos, àl. du vend. au vend. àpd du 13/09, pas d'anim. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V48749)
 Middelkerke, spac. lux. studio, 4p., digue, sup. vue mer/dunes, tt conf., cuis. sup. eq., 6è ét., asc., tv., libre ttes pér. 02-354.27.06 - 0477-32.77.09. (V49173)
 Westende, digue, appt, 3ch., 7p., conf., spac., sup. vue, we sem., mois, poss. gar. 069-54.77.89 - 0470-65.42.90. (V48492)
 Coxyde, àl. sem., qz. mois, appt rdc, conf., b. équip., prox. digue, park. privé, 2 ch., 4p., cour, idéal pers. âgées, sans animaux. 071-36.86.25 - 0476-54.95.33. (V49222)
 Séjour en ardennes, Alle/s/Semois, louez magnif. appart. avec terrasse, jard. tt. cc., pour 2p ou pet. famille avec 2 enfnts, calme assuré. 061-50.13.72 (Mme Bulcke). (V48980)
 Ostende, àl. pet. studio, 50m digue, sem.-qz.-ms.-ttes pér. 04-263.42.60 - 0476-56.60.78. (V49243)
 St-Idesbald, studio 40m2, 4p., 20m digue, tt. conf., sem., qz. 0499-17.32.40 - 04-247.00.87. (V49200)
 Middelkerke, maison 3ch., calme, vélos, lave-vaiss. + linge, tv, près golf + port plais. (rés. nature), prix intér., pas d'animaux. 0478-83.78.25 (V49260)
 Westende-Bains : àl. studio, superbe vue mer, tt. confort pr. pers. soign., 7e ét., max 4 p., asc., gde terr., prox. magasin, centre, spacieux, lum., prix attr. 04-379.40.67 - 0498-78.66.15 (V49250)
 Middelkerke, studio mod., 4p., tt.conf., coin couchage, 50m digue et proche ts. comm., n-fum., animaux n-admis, 250E/sem. tt. cc. 067-33.29.58 le soir - www.bouldauduc.be/middelkerke (V49221)
 Coxyde digue, appt vue mer, 4p., 2 ch., sdb, 5ét., cuis., living rénové, radio-cd, tv, cc.: 500E/sem. 0479-41.54.43 (V49231)
 Mont de l'enclos, au milieu des bois, gîte ds maison atypique, tt confort, vue bois, 2ch., joli jard., terr. au gd calme, location à l'année poss., pft pr maison de campagne. 0472-25.83.60 (V49274)
 Ostende, symp. appt meublé, lch., tt conf., vue lat. mer, sem./qz./mois(sept.), max 4 p., 50m digue/plage/centre-ville. 0496-44.98.74 - 02-218.69.56 (V49258)
 Coxyde, appt 5p., 2ch., sdb, wc, cuis. liv., 30m digue, côté soleil, tt conf., tv, dvd. 04-370.15.63 - 0473-69.94.34. (V49230)
 Vierves-s-Viroin, très beau vill., gîte spac., 6 à 9p., 3ch., gd. jard., plantes arom., jeux enfnts, hall, salon, sdb, cuis. sup. eq., chff. c. www.letymysauvage.be - 060-21.92.27 (V49121)
 Lacs de l'Eau d'Heure, gîte rural à la campagne, jusqu'à 7p., veranda, liv., 2 sal., cuis. eq., f.o., 3ch., gde sdb., tr. gd. jard., vue magnif., idéal repos et rando, internet. 0477-79.67.71. (V49019)
 St Idesbald, appt 20m digue, vue plage, très lum., tt confort, 3e étage, 2 ch., 70m2, 6/7 pers., calme, familial, sept 375E/sem, oct/nov/déc 340E/sem, tous-saint 380E/sem. 0489-59.00.07 (V49282)
 Ard., rég. Chimay, front. française, gîtes 9 et 14p., indépendants, tt. conf., documentation gratuite. www.gitarardennes.com 225/150 - 060-37.73.89 - 0033-680.61.72.98 - (V49095)
 St-Idesbald, appart. mod., 1ch., vue sur mer, 4p. max., balcon, soleil, sem., quin., pas d'animaux. 0476-49.17.20 - 02-384.11.00. (V49253)
 Coxyde, grd. rez. 8p., 3ch., 50m digue, hyper équip., prox. centre, juin/sept.: 300E/sem., été: 650E/sem. (chges. compr.), Toussaint: 450E. 0479-49.86.11. (V48967)
 Lacs de l'Eau d'Heure, gîte rur. de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb, cuis. sup. eq., f.o., id. prom. rando, vél., sp. naut., équit., pétanq., Internet. 0477-79.67.71 - www.gitelelleul.be (V49227)
 Ard./Houffalize-Bar. Fraiture, Montleban, gîte 9p., 4ch., cuis., sdb., ch. centr., poêle à bois, jard. clôt. chiens admis, w.e., sem., qz., calme. 0498-78.51.88 - robertmadelonne@yahoo.fr. (V49198)
 La Panne, appt 4p., au centre et à 50m de la mer, 3è ét., tv, asc., terr., a.p.d. 175E/sem. 0477-82.37.13. (V49268)
 Mariakerke, appart. tt. conf., 5p., 2ch., 4e ét., salon, liv. avec canapé lit, cuis. eq., salle de bain, vue lat. mer, 20m digue, pas d'animaux. 019-63.00.14 - 0498-11.59.73 (V49239)
 La Panne, appt de coin sur la digue, garage, 2e ét., 2ch., living très lumin., tv, calme, pas d'animaux, sem/quinz/mois. 0494-30.72.88 (V49269)
 Ardennes/Semois, séjour à petit prix, ch. d'hôtes 80 EUR, 2p., 2 nuits, avec déj. ou loue gîte 2 à 8p. 061-41.40.17 - 0472-54.90.36. (V48367)

Villégiature (France)

Côte d'Azur, Menton, appt plein sud, impeccable, à l'imm. de la plage, vue imprenable, sans vis-à-vis, à prox. des commerces, 2-4p., 1ch., air cond. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V49204)
 Côte d'Opale, Wissant, àl. 50m plage, appt 4p., séj. 2 clic-clac, tv, cuis. équip., lch., sdb, wc. sep., terr. clôt. tt. conf. 0495-32.28.95 - mzimmer@portima.be (V49157)
 Côte d'Opale, Merlimont plage, appt 2ch., sdb, liv., tv, terr., sup. équip., gar., rdc, repos garanti, vélos. 0478-27.49.77 (V49170)
 SO, Tarn & Garonne, 8km Moissac, 2 ch.d'hôtes et 2 gîtes 80m2, 6-14p (+4p), gde pisc. ac abri 11x4, calme, anim.ad., ttes sais., oct 300 à 700E/sem. 0033-686.10.28.69 ou www.doucefrance.info (V48405)
 Provence-Verdon, villas privées et gîtes avec pisc., reste des disponibilités pour août et septembre. www.immodere.com/varcamdobb.php - 0033-682.40.88.78 (V49209)

Ardèche sud, Grospierrres, vac. au soleil, mais. eq., 3/5 ou 4/8p., juin/sept.: 350/400E, juil/août: 520/690E ou 640/790E, loc. hiv. mois: 350/400E +élec. 0033-475.89.90.61 - 0033-674.67.73.37. (V49086)
 Gard, 20' Méd., entre Nîmes et Montpellier, à 2 pas de la Camargue, mais. 6p., 2ch., sdb, cuis. eq., 2pisc., anim. enfnts, multi-sport. 0495-381473 - http://lemasdesvignes130861.skyrock.com (V49190)
 Morvan-Bourgogne, 3 mais. qualité, 2-8 pers., prop. belge, rénové 2013, nature, a.p.d. 250E/sem. 0033.6.31.18.68.79 - www.morvan-bourgogne.fr (V49236)
 Bretagne, Morbihan, gîte charme, 2ch., 4p., eq. bb, tt.c., cadre verd., cuis. eq., l-vaisselle, l-linge et sèche-l., tv, Internet, pêche, ballades, de 219 à 485E. marie.hervo@gmail.com - 0476-30.96.82. (V49201)
 Bretagne Finistère Sud (Guilvinec), àl. ds mais. ind., appt 5/6 p., tr. ensoleillé, plage et comm. à 500m, libre tte l'année. 04-336.24.98 - guth@sfr.fr - http://omaopabigouden.blogspot.be (V48528)
 Provence, mais. impec. gd terrain priv.+pisc., 10X5, 8p, 3ch., 2 sdb, 3 wc, sdb, cuis. ext. av. bar face pisc., tt. pl.-pied, lacs, Verdon à prox. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V49205)
 Roquebrune - Menton, appt traversant, 2 à 4 p., tt confort, gde terrasse, prox. mer, comm., snct et bus, libre. 0475-32.07.79 (V49256)
 Côte d'Opale, Wimereux, calme, àl. w.e., sem., mais. 2ch., 4-6p., 300m plage, neuf, lav.-v., séchoir. www.lasdunas.eu - mail: info@opaledunas-net - 0486-42.65.86. (V49100)
 Uzes-Gard, entre Nîmes et Avignon, à louer mais. 4-6 p. ds résidence, piscine. 0496-12.06.46 - www.bastide56uzes.net (V49249)
 10km Menton, appt 4p., terr. face à la mer, ch., liv., sdb, cuis. avec l-vaiss. et m. à laver. 0495-21.27.29 (V49252)
 Côte d'Opale, Hardelot-plage, appt 2ch., sdb., living, tv, terr. sud, tt. conf., lave-l., lave-v. park. privé. 0476-28.19.79 (V49272)
 Provence, Lacs du Verdon, villa 5p., studio 3p. 081-21.61.85 - http://picasaweb.google.com/lesavresses (V48502)
 Roquebrune, Cap-Martin (Menton), studio 2 pers., tt. conf., calme, mer et comm. à 150m, terr., tv, lav-linge, ttes périodes. 0496-31.57.68. (V48575)
 Les 2 Alpes en été, appt 4-6p., très conf., exposé sud, sans vis-à-vis, prix inter: 350E/sem., juin-juill.-août. 0498-29.44.19. (V49010)

Bretagne, Baie de St-Brieuc, dans ferme rénovée, gîtes 4/6p., 500m bord de mer, tt. conf. 0033-682.93.40.44. (V49117)
 Vosges, La Bresse, 13km de Gérardmer, appt, 2/4p., liv., coin cuis., 1ch. + coin mont., 2 lits sup., park. priv., tb. vue, loc. tte sais., sem., w.e. 063-67.78.11 - www.chalet23.izihost.com (V48360)

Villégiature (Autres pays)

Villa Sicile, prix intéressant suite désist., 17 au 31 août, 19km aéroport Catania, 300m plage, tt. cf., 6 à 8 personnes. 081-40.26.33 - 0475-49.00.18 - montellier.maugeri@live.be (V49229)
 Almunecar + Benidorm, appt. vue mer, lch., tv, sdb, liv., terr. sud, micro-ond., 399E/m. h-s + ch., 899E/m. été, 650E/qz., 1 ch. adm., pisc., park. 02-65740.86 - 0477-59.47.33. (V49016)
 À saisir ! Valais Suisse, Ovronnaz, apd: 345 E/sem. ttc. loc. spl. appt. 2-6p., lux. eq., imm. terr. sud soleil, vue sup., magn. prom., tennis, c.therm., 3 pisc. chff doc+photos. 02-653.35.25. (V48353)
 Costa Blanca, villa tt conf., 4ch., cuis. sup. équip., liv, ter., veranda, jard. 1500m2, pisc., vue mer, 5' plage, sept. 600E/sem, oct. 500E/sem. 0474-94.06.19 - claudenovalet@hotmail.fr (V49247)
 Suisse, Valais, superbe appt 6p., gd conf., cuis. eq., tv, gde terr., pl. sud, alt. 1500m, 600 EUR/sem. 081-65.50.11. (V48884)
 Les bienfaits de la Mer Noire, cure de jouvence et thérapeutique, rhumatismes-ostéoporose, personnel compétent, groupe sympa, départ 7/06 et 30/08. 0475-80.63.45. (V49015)
 Sud de l'Espagne, région de Malaga, microclimat, appt 4p., 2ch., tt. conf., tv, terr., lessiveuse, proche mer et commerces, restos, park., sept. et hiver. 0476-40.09.13. (V49224)
 Costa Blanca, Albir, prox. mer, appt 2ch. + 2 sdb., liv, terr., cuis., tvsat., tél.-net, gar., pisc., airco. 0478-27.49.77. (V49171)
 Majorque (St-Ponsa) àl. appt, rdc, 2 ch., 2 sdb, terr, jard, park., mer à 200m, zon. calm., résid., toutes facilités. 085-23.09.44. (V49251)
 Italie, Ombrie, last min. -10% du 31/8 au 28/9, Apenins, ds oliveraie, 2 mais. 2-3ch, 2-6p., pisc., calme, vue imprenable, 25km Assisi, ttes commodités. 0495-59.19.18 - www.lepiatte.com (V49154)

YOUR CAREER
 Prendre soin des autres, c'est aussi soigner votre carrière

LE SECRÉTARIAT NATIONAL DES MUTUALITÉS CHRÉTIENNES À BRUXELLES RECRUTE (H/F) :

- > un superviseur département juridique
- > un auditeur interne
- > un business specialist département soins de santé
- > un assistant RH

SOLIVAL POUR SON SITE DE MONT-GODINNE RECRUTE (H/F) :

- > un analyste-programmeur
- > deux ergothérapeutes

LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE SAINT-MICHEL RECRUTE (H/F) :

- > un responsable pour le service affiliation

Pour le détail de toutes ces offres, consultez le site www.mcjobs.be

Vous trouverez la liste complète de nos offres d'emploi sur www.mcjobs.be



L'ASBL LES CHWA'PTIS RECHERCHE (H/F) :
 > un directeur infirmier
 en prévision de l'ouverture d'une crèche - CDI - temps plein - entrée en fonction le 1^{er} octobre.
Fonction : assurer la gestion quotidienne et l'administration des dossiers - gérer les biens mobiliers et immobiliers - organiser et animer les réunions d'équipe - accompagner le personnel - piloter le projet éducatif et pédagogique.
Profil : infirmier bachelier social ou infirmier bachelier, si possible avec spécialisation en pédiatrie ou en santé communautaire.
 Plus de détails sur www.mcjobs.be
 Envoyez votre candidature pour le 10 août à Vinciane Sente, Directrice des ressources humaines : Site Union - 39, bld Lalaing - 7500 Tournai ou vinciane.sente@chwapi.be

L'ASBL "LA BABILLARDE", SERVICE AGRÉÉ ET SUBVENTIONNÉ PAR L'ONE ENGAGE (H/F) :
 > des accueillantes ou co-accueillantes d'enfants à domicile
Profil : diplômé spécifique ou formation sélective - disposer d'un lieu adapté à l'accueil - habiter les entités d'Enghien, Ath, Lessines, Lens, Chièvres, Brugelette, Fiobecq ou Bernissart.
 Plus de détails au 068/28.42.70.
 Envoyez votre candidature à Joëlle Berlinger, Assistante sociale, l'asbl "La Babillarde" - A Do Mi Si L", 20 rue de Brantignies - 7800 Ath.

L'ASBL ACTIONS INTÉGRÉES DE DÉVELOPPEMENT VERS L'EMPLOI RECRUTE (H/F) :
 > un secrétaire
 CDI - 3/4 temps - APE - entrée en fonction fin août.
Fonction : suivi administratif - suivi des stagiaires - gestion quotidienne du centre.
 Plus de détails au 02/355.62.61 ou sur www.aid-bw.be
 Envoyez votre candidature pour le 12 août par courrier : AID Bw-EFT asbl, 78 bis bld G. Deryck - 1480 Tubize ou secretariat@aidtubize.be

LA FÉDÉRATION DES CENTRES PMS LIBRES (FCPL) DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE (SEGEC) RECRUTE (H/F) :
 > un conseiller juridique
 entrée en fonction le 1^{er} septembre.
 Plus de détails sur www.enseignement.catholique.be
 Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) pour le 14 août à Sophie De Kuyssche, Secrétaire générale de la FCPL : SeGEC - FCPL, 100 av. E. Mounier - 1200 Bruxelles ou sophie.dekuyssche@segec.be

L'ASBL "LA BABILLARDE", SERVICE AGRÉÉ ET SUBVENTIONNÉ PAR L'ONE ENGAGE (H/F) :
 > des accueillantes ou co-accueillantes d'enfants à domicile
Profil : diplômé spécifique ou formation sélective - disposer d'un lieu adapté à l'accueil - habiter les entités d'Enghien, Ath, Lessines, Lens, Chièvres, Brugelette, Fiobecq ou Bernissart.
 Plus de détails au 068/28.42.70.
 Envoyez votre candidature à Joëlle Berlinger, Assistante sociale, l'asbl "La Babillarde" - A Do Mi Si L", 20 rue de Brantignies - 7800 Ath.

UN INSTANT EN ÉQUILIBRE

L'instant présent



L'autre jour tu attendais le train sur un quai de gare. Tu l'attendais vraiment : regardant l'heure régulièrement, observant l'horizon et te demandant s'il allait arriver par la droite ou la gauche. Tout en sachant que l'heure prévue du départ n'était que dans 10 minutes. Mais tu te demandais si c'était un train qui venait d'ailleurs (dans ce cas, il arriverait seulement à l'heure prévue) ou s'il partait d'ici (dans ce cas, il serait à quai plus longtemps avant, et tu pourrais y monter). Bref, tu avais l'esprit complètement encombré de trucs inintéressants. Heureusement, tu t'en es rendu compte : tu t'es vu en train d'attendre ton train comme un chien attend sa pâtée.

Alors tu t'es dit que non, c'était vraiment "trop pas intéressant" comme disent les enfants. Et tu as modifié ton état d'esprit : au lieu de "faire" quelque chose (attendre) tu es passé sur le registre "être juste là" et savourer l'instant présent. Tu as laissé tomber la montre et l'horizon du bout des rails. Et tu as tourné ton attention vers ta respiration, la façon dont tu te tenais, tu t'es doucement redressé, tu as ouvert tes épaules ; puis tu as aussi ouvert tes oreilles, tu as écouté les sons, les rumeurs, les bruits de rails, les cris d'oiseaux ; tu as reniflé, comme un animal sorti des bois, cette étrange odeur de métal et de béton qui flotte dans les gares ; tu as observé la lumière de ce matin de printemps, les mouvements lents d'un train de marchandise tout au bout des quais, les nuages, toutes les installations, les bâtiments au loin. Fantastique tout ce qu'il y avait à voir et à ressentir.

Fantastique comme c'était intéressant et apaisant d'être intensément là, présent à ta vie de l'instant. Lorsque tu es monté dans le train, tu étais sereine comme jamais. Tu ne l'avais pas attendu une seconde. Tu avais juste vécu ta vie.

EXTRAIT DE L'OUVRAGE "SÉRÉNITÉ. 25 HISTOIRES D'ÉQUILIBRE INTÉRIEUR" / CHRISTOPHE ANDRÉ / ÉD. ODILE JACOB / 2012

Quinzaine après quinzaine, **Christophe André**, psychiatre français, livre dans *En Marche* une vingtaine d'histoires et leurs enseignements, comme autant de leçons de sagesse, au plus près du quotidien, pour avancer sur le chemin de l'équilibre intérieur et de la sérénité.

La photographie est de **Maxime Vermeulen**, étudiant en photographie à l'école des arts et de l'image, Le 75. Elle a été réalisée à la demande du journal *En Marche*, avec le soutien de la Loterie nationale.

Exposition

Cinéma : Enfants non admis

Pendant près de septante ans, la Commission belge de contrôle des films a pourchassé les scènes de violence, de crime, à caractère sexuel ou érotiques des productions cinématographiques avant leur projection en salle. Objectif : protéger les jeunes esprits. Ce qui devait être caché aux enfants a été inventorié et est aujourd'hui exposé à Bruxelles par les Archives de l'Etat.

Qui n'a pas essayé, adolescent, de mentir sur son âge, de duper l'ouvreuse pour pénétrer dans l'obscurité d'une salle de cinéma et assister à un film noté ENA? Pas facile... Les mineurs se résignaient le plus souvent à accepter la règle, leur sensibilité étant ainsi préservée des images et des contenus jugés non-appropriés. Qui en a décidé ainsi? La Commission belge de contrôle des films. Une administration mise sur pied en 1920 pour trancher sur ce qui trouble ou non l'esprit des jeunes.

Dès son apparition à la fin du XIX^{ème} siècle, le cinéma suscite des craintes car, dans les salles, hommes et femmes se retrouvent côte à côte ; la pellicule, hautement inflammable, provoque des accidents. De plus, le contenu des films est jugé préjudiciable aux enfants et aux classes sociales populaires. Conservateurs et catholiques décrivent les auditoriums comme des lieux de perdition. Progressistes et libéraux n'en pensent pas moins, si bien que le débat anti-cinématographique est porté auprès des autorités locales, s'impose dans la presse et s'invite au Parlement. Il pèsera en permanence sur l'agenda politique au début du vingtième siècle.

Le ministre socialiste Emile Vandervelde, en charge de la Justice en 1920, propose un compromis. Puisque censurer les films va à l'encontre du principe constitutionnel de la liberté de la presse, une loi obligera désormais les distributeurs à présenter les productions cinématographiques destinées au "tout public" auprès de la Commission belge de contrôle des films. Ses membres (juges des enfants, avocats, distributeurs de films...), nommés par le ministre de la Justice, auront pour mission de lui attribuer les visas "Enfants admis", "Enfants admis moyennant coupures" ou "Enfants non admis". Par "enfant", entendez "moins de seize ans".

Ce qui est bien, ce qui est mal

Les premiers critères de contrôle sont principalement la violence, l'érotisme, l'horreur et tout ce qui est de nature à "contaminer" l'imagination des enfants ou à porter atteinte à leur santé mentale. Trente ans plus tard, pendant l'après-guerre, les critères sont élargis : réalisme trop brutal, mise en brèche de l'ordre social ou des autorités, amour libre, adultère... s'exposent aux coups de ciseaux de la Commission.

Un baiser excédant cinq secondes : coupez, c'est une incitation au plaisir. L'adultère : coupez, interdiction de désacraliser le mariage. Le Docteur Jivago fait partie des victimes: "Tout le film se base sur une liaison qui prend le pas sur l'union légitime. Abandon d'une femme et de deux enfants sans force majeure", peut-on lire

dans le procès-verbal de la Commission. La criminalité aussi était cachée aux enfants. Toute mise en scène de faits pénaux tels que le faux en écriture, le chantage, la contrefaçon de monnaie... est proscrite. Des scènes de *Charlot* sont raccourcies, l'anti-héros de *Charlie Chaplin* étant apparenté à un gangster. Etrangement, le film *Les Oiseaux* d'Alfred Hitchcock, recevait le label "enfants admis". Les moins de seize ans avaient donc accès aux scènes terrifiantes du film. Une incohérence qui, à l'époque, était reprochée à la Commission et qui questionne aujourd'hui quant à ses motivations.

A partir de 1958, la fréquentation des salles de cinéma chute. Le boom de la télévision y est pour quelque chose, tout comme la diversification des loisirs, l'apparition de styles de vie plus individualistes... Le nombre de productions soumises à la Commission belge de contrôle des films suit cette même courbe descendante. En 1946, plus de 1.000 films lui étaient présentés. Trente ans plus tard, à peine 196. La dernière coupure imposée date de 1992 et sanctionnait le film taïwanais *Cinq filles et une corde* pour une scène d'accouchement sanglant. Toutefois, la Commission existe toujours et les distributeurs sont tenus de présenter leurs films pour recevoir la motion - rarement refusée - "Enfants Admis".

Tout montrer?

Est-il préférable de tout montrer? La question mérite d'être posée. Qui plus est depuis l'apparition des nouvelles technologies (télédiffusion, téléchargement sur Internet, YouTube...) qui implique qu'un enfant, depuis son plus jeune âge, se retrouve confronté à un flot d'images. Les nouvelles pratiques de consommation, couplées aux réalités sociales d'aujourd'hui, à l'environnement médiatique et aux idées modernes en matière de droits des enfants, amènent les politiques à désirer une réforme de la Commission de contrôle des films.

Un premier essai fût lancé en 1989. Les Communautés entendaient prendre en main la classification des films à la place du ministère de la Justice, puisqu'elles sont compétentes en matière de protection de la jeunesse. Une Commission intercommunautaire de contrôle des films fut créée. Mais c'était sans compter l'avis du Conseil d'Etat qui, en 2004, annulait ce transfert, estimant que l'autorité fédérale était la plus à même de décider ce que pouvaient voir ou non les moins de 16 ans. Retour aux mains de la Justice avant... un nouveau déménagement vers les Communautés qui, lui, s'inscrira dans le transfert de compétences prévu dans la 6ème réforme de l'Etat. L'occasion, peut-être, de moderniser l'actuel système pour l'adapter aux besoins de la société et d'harmoniser ses critères de contrôle avec la signalétique télévisée belge, bien différents de ceux du cinéma.

// MATTHIEU CORNÉLIS

Affiches et scènes coupées

En 2012, les Archives de l'Etat ont inventorié les archives de la Commission de contrôle des films. L'exposition "Enfants non admis" permet de découvrir ce qui fut caché aux moins de seize ans.

Affiches d'époque et projection des scènes coupées mises à disposition par la Cinémathèque royale amènent le visiteur à se faire une idée de l'évolution du cinéma et des mentalités.

>> Enfants Non Admis. La commission de contrôle des films, 1921-2005. Jusqu'au 31 octobre - Entrée libre - Archives générales du Royaume, rue Ruybroeck, 2 à 1000 Bruxelles - Infos : 02/513.76.80 ou www.arch.be



LE CHU UCL MONT-GODINNE DINNANT RECRUTE (H/F):
> un chef de service - ORL
> un chef de service - Orthopédie
> un chef de service - Urologie
temps plein - site de Mont-Godinne.

Plus de détails auprès du Dr. L. Mathy (082/21.26.60) ou du Prof. Y. Boutsen (081/42/30/49). Envoyez votre candidature à luc.mathy@uclouvain.be et yves.boutsen@uclouvain.be

> un biostatisticien
CDI - 1/2 temps - entrée en fonction le 1^{er} octobre.
Plus de détails sur www.chumontgodinne.be
Envoyez votre candidature avant le 31 août à recrutement-montgodinne@uclouvain.be

LA CLINIQUE SAINT-LUC DE BOUGE RECRUTE (H/F):
> un infirmier en chef
unité de pneumologie - CDI - temps plein.

> un infirmier en chef
unité de psychiatrie - CDI - temps plein.
> des infirmiers
en technique cardiologiques invasives - CDI - temps plein.

> un dentiste
cabinet de Gembloux - jeudi journée et vendredi après-midi (rens. 081/25.05.80).

Plus de détails sur www.slbo.be
Envoyez votre candidatures (CV et lettre de motivation) à Clinique St-Luc, département RH, 8 rue Saint-Luc - 5004 Bouge ou recrutement@slbo.be

L'ASBL MAISON MARIE IMMACULÉE RECRUTE (H/F):
> un infirmier chef de service
pour son unité hospitalière de soins palliatifs - CDI - temps plein.

Plus de détails sur www.asbl-mmi.be
Envoyez votre candidature à JF Maribro, Responsable du département ressources humaines, 61 Grand Chemin - 7063 Neufvilles ou jf.maribro@asbl-mmi.be

LA CLINIQUE ET MATERNITÉ SAINTE-ELISABETH NAMUR RECRUTE (H/F):
> un infirmier
pour le service de chirurgie maxillo-faciale - CDI - 30h ou 38h.

Plus de détails sur www.cmsenamur.be
Envoyez votre candidature manuscrite accompagnée d'un CV à B. Libert, Directeur général, Clinique et Maternité Sainte-Élisabeth, 15 pl. Louise Godin - 5000 Namur.

Offres de service

TÉLÉ-ACCUEIL RECHERCHE (H/F):
> des bénévoles
pour l'écoute par téléphone des personnes en difficultés psychologiques et relationnelles.

Rens. : 02/538.49.21 (Bxl), 04/342.77.78 (Liège) - www.tele-accueil.be

Jeunesse & Santé



© François Lafontaine

L'aventure dans les casseroles

"Le Chèvre Togne", restaurant certifié par le Petit futé et par le Gault et Millau versions Jeunesse & Santé, a ouvert ses portes du 5 au 12 juillet à Chevetogne. Il assure le gîte et surtout le couvert de 22 convives gastronomes de 12 à 14 ans, tous chefs-coqs en herbe et goûteurs de mets très variés.

Trois heures avant le repas du soir, ils sont une dizaine à s'activer à la cuisine. Recettes à l'appui, ils se préparent à concocter le menu du souper qui les fera voyager dans les saveurs asiatiques, antillaises, marocaines... mais aussi redécouvrir un peu de cuisine belge (1). Les jeunes ados enfilent leur tablier, veillent à se laver à fond les mains car le parcours d'orientation de l'après-midi ne les a pas épargnées. Sans oublier de s'attacher les cheveux pour les longues tignasses. Ça ne rigole pas avec l'hygiène.

Du fouet à la fourchette

Aujourd'hui, l'Italie est à l'honneur. Focaccias aux olives et tomates séchées en entrée, pizzas aux goûts des chefs pour le plat et tiramisu en dessert. Le tout fait maison, bien entendu. C'est le principe. Concentrée, Constance calcule les proportions nécessaires à la confection des fo-

caccias pour les trente convives de ce soir. Tandis qu'Enzo raconte son rêve d'ouvrir un restaurant. Il a déjà imaginé les lieux, là où se trouveraient les fourneaux et les tables dans "sa grange". Son projet semble sérieux, balisé : en troisième secondaire, il espère s'inscrire dans un école d'hôtellerie à Namur. Tous ses compagnons de séjour ne partagent pas sa passion, mais tous prennent du plaisir à mettre la main à la pâte. La balance circule d'un groupe à l'autre : là pour peser la levure, ici la farine, ailleurs le sucre. Entre-temps, Justin a entamé la première étape du tiramisu : séparer les blancs des jaunes d'œuf. Pas moins de 16 œufs passeront par l'étape délicate qu'il effectue avec le plus de tact possible. Les animateurs veillent, tout en laissant les ados à la manœuvre.

Fouetter, incorporer, malaxer, pétrir, découper... La vaisselle s'amoncele. Au grand dam

des apprentis cuistots que la tâche répétée plusieurs fois par jour ne réjouit pas, mais dont il faudra pourtant s'acquitter. La pâte gonflée au soleil, l'heure est venue de garnir les pizzas.

Des gourmets aux palais affinés

Anaëlle place délicatement les morceaux d'oignons, de jambon et d'anchois en forme de fleur sur le fond enduit de sauce tomate. Peu à peu, c'est comme une peinture qu'elle dessine. Lisa, à ses côtés, réfléchit à ce qui pourrait s'accommoder avec le thon. Du poivron ? Nicolas pensait ne pas aimer ça, mais depuis le début du camp, il en a mangé plusieurs fois et trouve que c'est bon, finalement, en fines lamelles. Victoria satisfaite de sa pizza style "quatre saisons", s'exclame les mains sur les hanches : "J'avais déjà vu faire des pizzas, mais je ne savais pas que j'étais capable de le faire aussi". Restera à retenir une leçon pour les jeunes pizzaïolos : mettre un papier sous la pâte avant de la garnir, pour pouvoir la glisser plus facilement sur la plaque du four, et veiller à s'adapter à la dimension de ce dernier.

De leur côté, Justin et Maxime – l'équipe "dessert" – attendent que le café soit prêt pour tremper boudoirs et spéculoos. Ils en profitent pour consulter leurs boîtes aux lettres personnelles. Justement la camionnette du Domaine de Chevetogne vient d'apporter le courrier. A côté des petits mots échangés entre les ados ou avec les animateurs, l'un ou l'autre trouvera dans sa boîte une lettre de ses parents. L'émotion est au rendez-vous pour ces petits-grands ados. Le temps d'un instant seulement. La recette reprend le dessus. Etapes suivantes : dresser le tiramisu et lui trouver une place dans le frigo, qu'il ait le temps de durcir.

Les opérations terminées, les cuistots du jour fileront à la douche et changeront de tenue pour la soirée casino. L'autre partie du groupe qui avait poursuivi les activités "aventures" de l'après-midi rejoint la maison forestière d'où se dégage un délicieux parfum de Méditerranée. La table est dressée, selon le thème du menu.

L'appétit est grand. Les activités de la journée ont creusé les estomacs. Comme le dit Marie, bonne fourchette et amatrice des légumes que son voisin laisse sur un coin d'assiette : "entrée, plat, dessert, on mange vraiment bien. Heureusement, on se dépense beaucoup aussi en journée". Demain, le programme les verra d'ailleurs partir en randonnée, sacs au dos pour la journée. Puis, le menu du soir les emmènera aux pays des mille et une nuits : feuilletés de feta et épinards, couscous et biscuits au miel. Encore d'autres découvertes pour les papilles, que les animateurs ont bien l'intention d'ouvrir à une multitude de saveurs.

Aux dires des apprentis cuisiniers, tout fut bon jusqu'à présent. Même le poulet colombo, quoiqu'un rien épicé. Des recettes à reproduire donc de retour à la maison. Le carnet concocté par les animateurs avec l'ensemble des recettes du séjour devrait y aider. L'expérience aussi.

//CATHERINE DALOZE

(1) Menu belge : crêpes aux courgettes, waterzoei et pommes de terre, mousse de pain d'épices.



© J & S

>> Ce séjour était organisé début juillet à Chevetogne par Jeunesse & Santé (régionale de Hainaut oriental). L'organisation de jeunesse, partenaire de la Mutualité chrétienne, propose chaque année des plaines, stages et séjours de vacances pour jeunes. Plus d'infos : 02/246.49.81.

ça se passe

// Musiques du monde

Du samedi 17 au mercredi 21 août, le festival d'art accueille diverses formations musicales, faisant la part belle à l'éclectisme et aux découvertes. Prix : 16 EUR/concert.
Lieu : Vieux Huy - 4500 Huy
Rens. > 085/21.12.06 • www.huyartfestival.be

// Balades CAP48

Le dimanche 18 août, l'équipe CAP48 de Péruwelz organise une journée sportive. Balades Adeps à pied et en vélo, excursion à moto.
Lieu : école communale - 7603 Bon-Secours
Rens. > 0476/25.28.32 • www.cap48peruwelz.wordpress.com

// Cultures d'école

Le vendredi 23 août, le Secrétariat général de l'enseignement catholique tiendra son université d'été sur le thème : "l'école : un projet culturel?".
Lieu : Aula Magna - 1348 Louvain-la-Neuve
Rens. > 0477/87.74.44 • www.enseignement.catholique.be

// Jyva'zik festival

Les vendredi 23 et samedi 24 août, les festivaliers pourront revivre l'ambiance des années folles : matchs de catch, friperies vintage, concerts... Prix : 23 EUR.
Lieu : PAMexpo - 1490 Court-Saint-Etienne
Rens. > 0499/31.63.00 • http://jyvazik.be

// Nuit de la chauve-souris

Le samedi 24 août, Natagora invite les curieux à la rencontre de cet étonnant mammifère : balades crépusculaires, projections de films et animations diverses en Wallonie et à Bruxelles. Gratuit.
Rens. > www.natagora.be

// Rétinopathie pigmentaire

Le samedi 24 août, de 17h à 18h45, se déroulera une conférence sur la rétinopathie pigmentaire évolutive, une anomalie héréditaire due à une perte des cellules nerveuses de la rétine. La conférence abordera la génétique en ophtalmologie. Entrée gratuite.
Lieu : 1, Onderbergen - 9000 Gand
Rens. > 0476/82.43.15 • www.retinapigmentosa.be

// Kidzik festival

Du samedi 24 au mardi 27 août, la Ferme du Biéreau propose aux enfants concerts, musiciens de rue, lutherie, initiation musicale. Prix : 9 EUR
Lieu : av. du Jardin Botanique - 1348 LLN
Rens. > 070/22.15.00 • www.kidzik.be

// Animer par le jeu

Du mardi 27 au jeudi 29 août, l'asbl Bao-jeunesse forme en animation à la coopération par le jeu, dans une perspective de prévention des conflits. Seconde session à Bruxelles les 7 et 8 novembre. Prix : 75 EUR par module.
Lieu : 13, Verte Voie - 4890 Thimister
Rens. > 087/44.72.80 • www.bao-j.be

// Formation éducation permanente

Le 28 août à 10h et les 5 et 16 septembre à 17h, le Ciep organise des séances d'information sur la formation à la coordination de projets culturels et sociaux en action collective (Bagic - session 2013-2015).
Lieu : 17, place l'Illon - 5000 Namur
Rens. > 02/246.38.41 • www.ciep.be

// Appréhender Alzheimer

Le lundi 9 septembre, de 17h à 18h30, débute la série de séances de guidance organisées par l'asbl Le bien vieillir, en septembre et octobre. Elles accompagnent les proches dans leurs questionnements. Prix : 60 EUR/6 séances.
Lieu : 29, rue Pépin, 29 - 5000 Namur
Rens. > 081/65.87.00 • www.lebienvieillir.be

// L'enjeu adolescent

Le mardi 10 septembre à 20h30, le Centre de prévention du suicide organise une rencontre sur le thème : "l'enjeu adolescent : déconstruction, enchantement et appropriation d'un monde à soi". Prix : 5 EUR.
Lieu : centre culturel d'Uccle - 1180 Uccle
Rens. > 02/650.08.69 • www.preventionsuicide.be

// Ethnopsychologie du deuil

Le jeudi 12 septembre de 19h à 21h30, l'asbl Reliance organise une conférence sur notre relation aux défunts et le deuil. Prix : 10 EUR.
Lieu : CHR Haute Senne - 7060 Soignies
Rens. > 065/36.57.37 • www.soinspalliatifs.be

// Eco-trail de Bruxelles

Le samedi 14 septembre, se déroulera au pied de l'Atomium un événement sportif alliant nature et convivialité dans un esprit éco-responsable. Marche, course ou VTT. Et parrainage pour Entraide et Fraternité.
Rens. > 02/227.66.85 • www.entraide.be

// Santé cardiovasculaire

Le samedi 21 septembre en matinée, l'Association des clubs sportifs pour cardiaques et Altéosport organisent un colloque intitulé : "Bouger plus, manger mieux - les bienfaits et les bénéfices de l'exercice physique et de l'alimentation saine". Gratuit.
Lieu : Aéropolis - 579 chée de Haecht - 1030 Bxl
Rens. > 02/246.42.28 • www.cardiaquesmaissportifs.be

// Formation Volont'r

Du jeudi 26 septembre à 18h au samedi 28 septembre à 18h30, l'asbl Volont'r organise la formation : "Volontariat, rencontre de l'autre et écoute". Cours théoriques et sessions pratiques. Prix : 40 EUR.
Lieu : AJ Jacques Brel - 1000 Bruxelles
Rens. > 02/219.15.62 • www.volont'r.be

// Émergences

Le vendredi 27 septembre et le samedi 28 septembre, l'association Émergences organise deux journées thématiques : "La joie à l'épreuve de la vie" et "Cultiver le calme dans l'adversité : méditation à quatre voix".
Lieu : Théâtre Saint-Michel - 1040 Etterbeek
Rens. > www.emergences.org